



RAPPORT DNCCGCP

Saison 2022/2023

COMPTES DES CLUBS
PROFESSIONNELS
AU 30 JUIN 2023





ÉDITO DU PRÉSIDENT DE LA DNCCGCP

Point de vue de la Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion des Clubs Professionnels

Au terme de vingt saisons d'existence, la DNCCGCP de la Ligue Nationale de Basket a su évoluer sans cesse, pour prendre en considération le changement du modèle économique des clubs de basket professionnels. Par-delà son rôle crucial de contrôle, elle conseille et accompagne quotidiennement les clubs dans un objectif de :

- Assurer la pérennité des associations et sociétés sportives membres de la LNB ;
- Veiller au respect de l'équité sportive des compétitions organisées par la LNB ;
- Contribuer à la régulation économique des compétitions et veiller à l'équilibre financier ;
- Évaluer la santé financière actuelle et future des clubs.

La saison 2022-23 est celle qui vient confirmer celle de 2021-22, postérieurement à la crise sanitaire Covid-19. Elle a été marquée par un engouement exceptionnel du public, matérialisé par une progression substantielle des recettes de match. Au-delà de l'impact du phénomène « Wembanyama », cela atteste du niveau de compétitivité sportive des clubs membres de la LNB.

C'est donc logiquement que les revenus d'exploitation des 36 clubs ont progressé de 15% pour s'établir à un niveau record de 160,7 M€ au 30 juin 2023. Même si certains clubs ont réussi à diversifier les sources de revenus, les recettes de match et le sponsoring représentent encore une quote-part significative (69%) des produits d'exploitation. Dans un contexte macroéconomique tendant à se durcir, la rigueur au niveau des dépenses est nécessaire afin d'assurer l'équilibre économique tout en maintenant une compétitivité sportive, nécessaire au maintien de la fréquentation du public.

La Betclic ÉLITE présente une perte nette cumulée de 5,4 M€ au 30 juin 2023 dont deux clubs, à eux seuls, représentant approximativement 4 M€ de perte. La situation nette combinée qui était de 4 M€ au 30 juin 2022, est donc fortement dégradée pour s'établir à 2,2 M€ au 30 juin 2023. Des augmentations significatives de capital sont programmées avant la fin d'année 2023, permettant ainsi de retrouver une marge de manœuvre budgétaire. La DNCCGCP sera attentive à cette situation afin de veiller à l'équité sportive de la compétition et inciter à une gestion en « bon père de famille ».

La PRO B présente une perte nette cumulée de 1,2 M€, mais la situation nette d'ensemble reste confortablement positive à hauteur de 4,1 M€. Certains clubs ont décidé de consommer une partie de leur situation nette engrangée antérieurement, afin de présenter une équipe sportive

compétitive. Cet investissement s'est matérialisé par un bond en qualité et en compétitivité de cette division de la LNB.

A l'instar de la Betclic ÉLITE, les recettes de match et le sponsoring représentent une quote-part significative (61%) des revenus d'exploitation des clubs évoluant en PRO B. La DNCCGCP note que la quote-part des subventions publiques restent stable, autour de 28% des revenus d'exploitation.

Hormis quelques cas difficiles ayant mobilisé les ressources de la LNB, la DNCCGCP constate depuis plusieurs saisons les efforts déployés par les clubs des deux divisions afin d'asseoir sur le moyen/long terme un modèle économique équilibré. Même si certains clubs évoluent dans des bassins économiques difficiles, la DNCCGCP a constaté un effort pour équilibrer les comptes, sans nécessairement avoir recours aux deniers publics.

Les premiers mois de la saison 2023-2024 sont plutôt encourageants quant au maintien de la fréquentation des salles, malgré le départ de la locomotive « Wembanyama ». Il conviendra d'être vigilant sur l'atteinte des objectifs de sponsoring privé, au risque de faire face à des accidents économiques, pouvant porter atteinte à l'équité de la compétition notamment en Betclic ÉLITE.

Présentation de Patrick HIANASY, nouveau Président de la DNCCGCP

Agé de 48 ans et père de 2 enfants, Patrick HIANASY est expert-comptable de profession. Il est membre de la DNCCGCP de la Ligue Nationale de Basket depuis 5 ans.

De formation initiale en Économie Finance et Audit, il a fait une grande partie de sa carrière au sein d'un cabinet de dimension régionale. Depuis 2021, il est associé au sein du groupe de conseil et d'expertise comptable et d'audit ALPHA.

Il est passionné de sport et pratique régulièrement la course à pied de fond. Il a découvert le basket grâce à la médiatisation de la NBA à la fin des années 80.

Patrick Hianasy préside désormais la DNCCGCP de la Ligue Nationale de Basket, à la suite de sa désignation par le Comité Directeur de la Ligue Nationale de Basket. Il souhaite mettre l'accent sur la préservation du modèle économique actuel du basket professionnel français, qui permet d'assurer une équité sportive et la pérennité des clubs engagés à long terme.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA DNCCG DES CLUBS PROFESSIONNELS	6
BILAN D'ACTIVITÉ DE LA DNCCGCP	9
MÉTHODOLOGIE & CLÉS D'ANALYSE	11
RÉSULTATS SPORTIFS 2022-2023	14



Compte de résultat cumulé de la Betclic ÉLITE	16
Résultats et situation nette de la Betclic ÉLITE	18
Les produits d'exploitation	20
Les charges d'exploitation	26
Résultat exceptionnel 2022-2023	29
Corrélation entre classement sportif et masse salariale	30
Risques sportifs et budgets	31

Étude comparative Betclic ÉLITE / PRO B	33
---	----



Compte de résultat cumulé de la PRO B	34
Résultats et situation nette de la PRO B	36
Les produits d'exploitation	38
Les charges d'exploitation	44
Résultat exceptionnel 2022-2023	48
Corrélation entre classement sportif et masse salariale	49
Risques sportifs et budgets	50

Présentation analytique des centres de formation des clubs professionnels	54
Focus sur les budgets des clubs pour la saison 2023-2024	55
À propos de la Ligue Nationale de Basket	58

PRÉSENTATION DE LA DNCCG DES CLUBS PROFESSIONNELS

Qu'est-ce que la DNCCG des clubs professionnels ?

Conformément à l'article L.132-2 du Code du Sport, aux règlements de la Fédération Française de Basketball (FFBB), à la convention de délégation liant la FFBB et la Ligue Nationale de Basket (LNB) ainsi qu'aux règlements de la LNB (article 30), la Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion des Clubs Professionnels (DNCCGCP) est chargée d'assurer le contrôle de la gestion administrative, financière et juridique des clubs affiliés à la LNB.

Les moyens mis en œuvre par la DNCCGCP sont notamment :

- l'indépendance, rappelée dans l'article du Code du Sport précité ;
- la compétence technique, primordiale compte tenu de la complexité des dossiers, facilitée par :
 - le choix de travailler avec un prestataire, cabinet d'expertise-comptable indépendant ;
 - une composition de Commission garantissant une connaissance fine du basket professionnel ;
- un cadre réglementaire pertinent et adapté, qui doit évoluer régulièrement afin de s'adapter aux modifications du contexte.

Objectifs :

- Assurer la pérennité des associations et sociétés sportives qui sont membres de la LNB ou en sollicitent l'adhésion
- Favoriser le respect de l'équité sportive
- Contribuer à la régulation économique des compétitions
- Évaluer la santé financière actuelle et future des clubs

Composition des organes :

Direction Nationale du Conseil
et du Contrôle de Gestion
des Clubs Professionnels (DNCCG)

Président : Patrick HIANASY



Conseil Supérieur de Gestion

5 membres indépendants des clubs désignés
par le Comité Directeur de la LNB

Patrick
HIANASY

Président de
la DNCCGCP



Bernard
CORON



Sabine
FOUCHER



Jean-François
MANDROUX



Yannick
SOUVRÉ



Lionel
LAFFITTE

Commission de Contrôle de Gestion

3 membres désignés par le Comité Directeur
de la LNB issus d'un ou plusieurs cabinet(s)
indépendant(s) d'expertise-comptable :



Rodolphe
CADIO



Maxence
OMARI



Un membre
à désigner

Commission d'Homologation et de Qualification Patrick HIANASY, Président de la DNCCGCP



Camille
DELZANT



Quentin
CARRIERE



Margot
TALBOURDEL



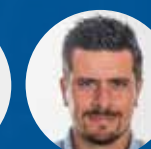
Ludovic
KENZOUA

Effectif permanent de la DNCCGCP

Référents de la Commission de Contrôle de Gestion et du Conseil Supérieur de Gestion :



Paul
LAFONT,
Directeur
Financial
Planning

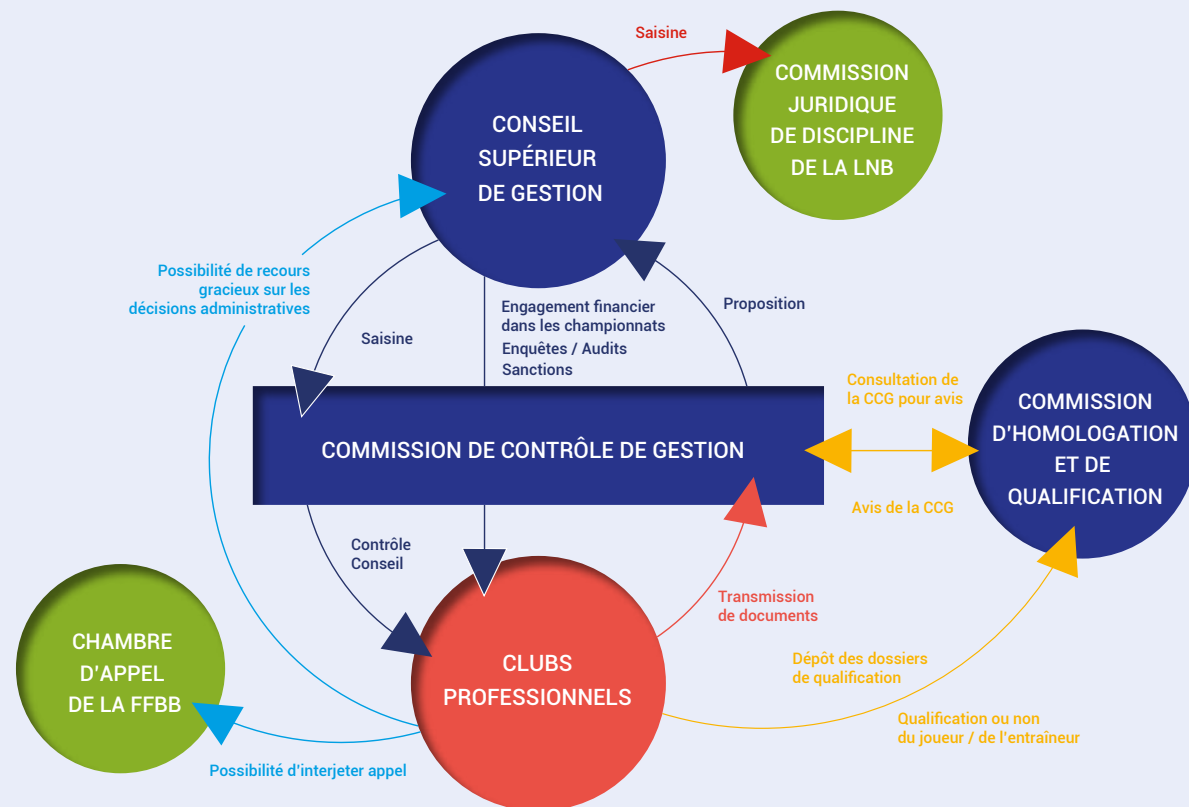


Benjamin
BERNERON,
Contrôleur
de Gestion



Référent de la Commission d'Homologation et de Qualification :

Etienne
ROBERT,
Directeur
Juridique



La répartition des rôles et des responsabilités entre les différentes instances de la DNCCG des clubs professionnels est précisée dans les règlements de la LNB :

1/ La Commission de Contrôle de Gestion analyse les dossiers des clubs professionnels. Elle :

- assure une mission d'information et de contrôle du respect, par les clubs, des dispositions obligatoires relatives à la tenue de la comptabilité, aux procédures de contrôle et à la production des documents prévus par les règlements
- examine la situation financière des clubs

Chaque club professionnel (évoluant en Betclic ÉLITE ou PRO B) est reçu au moins une fois par an à la fin du championnat en mai pour permettre à la Commission de Contrôle de Gestion d'apprécier la situation financière du groupement sportif de la saison en cours, comprendre les principes de construction budgétaire de la saison à venir et valider sa participation aux compétitions organisées par la LNB.

- conduit des audits sur place et sur pièces
- fournit les éléments permettant la production du bilan et du compte de résultat du Basket Professionnel
- propose des évolutions des règlements et du plan comptable applicable au Basket Professionnel

2/ Le Conseil Supérieur de Gestion :

- est le garant des procédures telles que définies par le Comité Directeur de la LNB
- assure une mission d'information et de contrôle en matière de gestion
- est l'instance habilitée à diligenter des contrôles (y compris sur place et sur pièces) et à prononcer des sanctions
- peut saisir toute Commission de Discipline compétente s'il a connaissance de faits ou d'éléments susceptibles de constituer un manquement aux règlements de la LNB ou de la FFBB
- assure le contrôle et l'évaluation des projets d'achat, de cession et de changement d'actionnaire des sociétés sportives

Depuis sa création en 2003, la DNCCG a toujours souhaité délivrer une assistance et un conseil auprès des clubs professionnels, comme symbolisé par le premier « C » de son sigle. Cette mission se concrétise au quotidien par une assistance permanente sur les problématiques comptables, financières, sociales et fiscales ainsi que juridiques. Ce soutien quotidien est assuré grâce notamment à la présence au sein de la LNB des salariés permanents qui sont au contact des clubs et des membres de la Commission de Contrôle de Gestion.

3/ La Commission d'Homologation et de Qualification a pour missions :

- l'homologation des contrats de travail des joueurs et entraîneurs
- la qualification des joueurs et entraîneurs
- le conseil juridique auprès des clubs pour la rédaction des contrats et / ou sur la résolution de problématiques liées aux contrats de travail
- l'interprétation des règlements

- le contrôle relatif aux titres de séjours et immatriculation à la Sécurité Sociale des joueurs étrangers (hors UE et EEE)
- le traitement des dossiers JFL (octroi du statut et traitement des demandes de dérogation)
- l'enregistrement des documents attestant de l'éligibilité d'un joueur à prendre part aux compétitions Espoirs organisées par la LNB

LE BILAN D'ACTIVITÉ DE LA DNCCGCP POUR LA SAISON 2022-2023

Activité du Conseil Supérieur de Gestion et de la Commission de Contrôle de Gestion

- **7 réunions plénières** du Conseil Supérieur de Gestion
- **17 réunions à distance** (conférence téléphonique ou consultation par e-mail)
- **Un contrôle concerté** de l'ensemble des clubs concernant les frais de scouting de la saison 2021-2022
- **La session de formation annuelle** destinée à l'ensemble des responsables administratifs et financiers des clubs de Betclic ÉLITE et PRO B a eu lieu le 21 mars 2023
- **Auditions** par la Commission de Contrôle de Gestion de tous les clubs évoluant en Betclic ÉLITE et PRO B, pour présentation de l'estimé de leurs comptes au 30 juin 2023 et de leur budget

Activité de la Commission d'Homologation et de Qualification

Nombre de contrats homologués :

366 **contrats** ont été homologués en **Betclic ÉLITE**

321 **contrats** ont été homologués en **PRO B**

Au total
687
contrats

ont été homologués dans les Championnats **Betclic ÉLITE** et **PRO B** lors de la saison 2022-2023, avec la répartition suivante :

NOMBRE DE CONTRATS HOMOLOGUÉS



JOUEURS PROFESSIONNELS	257	236
sous contrat jusqu'au 30 juin 2023	226	206
sous contrat de pigiste médical	31	30
JOUEURS ESPOIRS	59	44
sous contrat aspirant	23	14
sous contrat stagiaire	36	30
ENTRAÎNEURS	50	41
sous contrat d'entraîneur principal	20	20
sous contrat d'entraîneur assistant	30	21



MÉTHODOLOGIE

Les données présentées dans ce rapport ont été établies à partir des informations comptables et financières fournies par les clubs professionnels qui évoluaient en Betclic ÉLITE et PRO B sur la saison 2022-2023 (comptes clôturés au 30 juin 2023, validés par les Commissaires aux comptes, transmis au 15 septembre 2023 et saisis sur la plateforme en ligne SAP Analytics Cloud).

Conformément aux règlements de la LNB, ces comptes (bilans et comptes de résultat) ont été préparés selon les principes comptables généralement admis en France et sur la base du plan comptable imposé aux clubs par la LNB.

La présente publication fait état des comptes des groupements sportifs :

- Pour les groupements sportifs ayant créé une société pour gérer le secteur professionnel, seuls les comptes de la société sont pris en compte pour l'élaboration du présent rapport ;
- Pour les autres, les comptes de l'association sont pris en compte dans leur intégralité.

Les holdings de contrôle sont exclues du périmètre de ce rapport.

Les bilans et comptes de résultats agrégés ont été obtenus par simple addition des états fournis par les clubs.

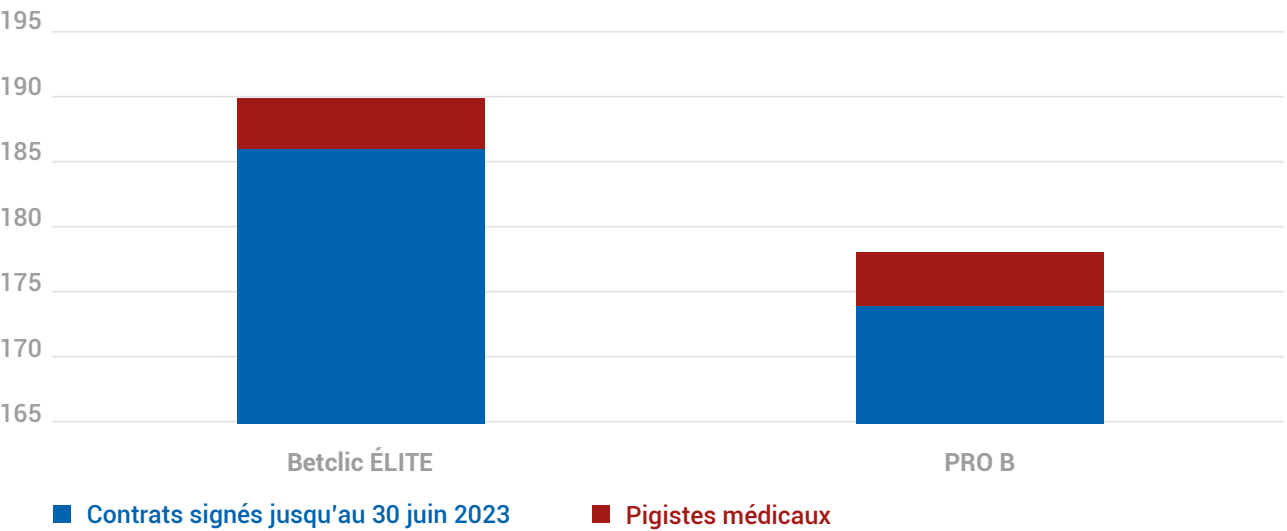
Les commentaires sur les principaux chiffres présentés le sont dans le cadre d'une analyse globale et ne sauraient donc être considérés comme systématiquement applicables à chacun des clubs composant les divisions professionnelles.

Afin de faciliter la compréhension du lecteur :

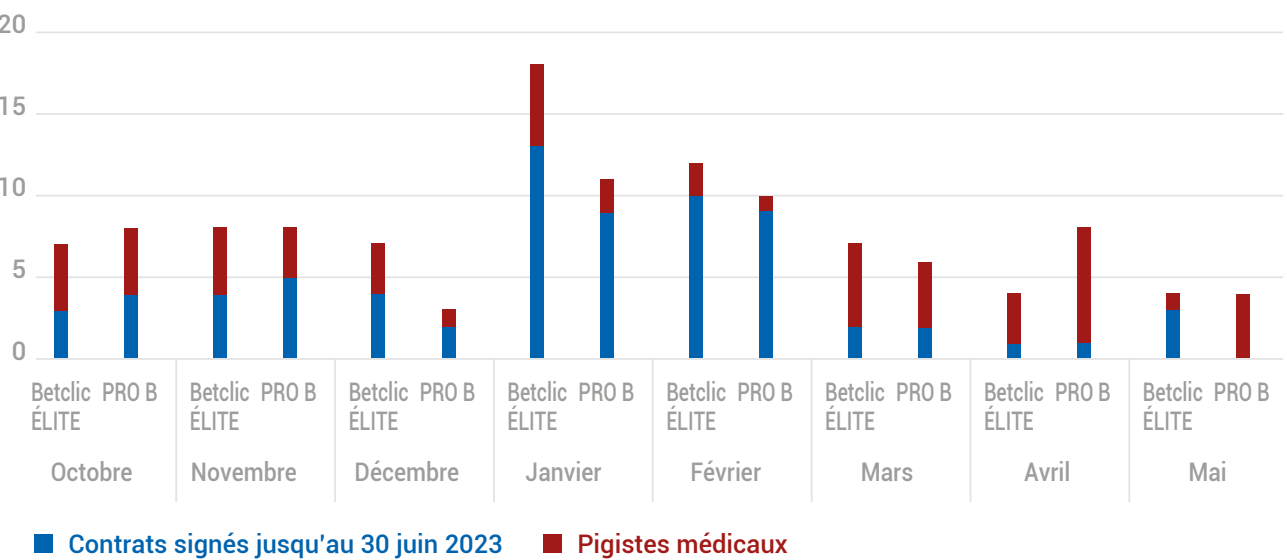
- Le poste « subventions d'exploitation » ne tient normalement pas compte des prestations payées par les collectivités qui sont classées dans le poste « sponsoring » ainsi que de l'achat de places qui est intégré dans le poste « recettes de matches » ;
- La masse salariale tient uniquement compte de l'effectif professionnel. Toutefois, pour les clubs dont le centre de formation est rattaché à la structure professionnelle, la masse salariale tient également compte des joueurs sous contrat aspirant et stagiaire.

Focus sur les contrats de joueur professionnel homologués

Nombre de contrats homologués en septembre 2022



Nombre de contrats homologués entre les mois d'octobre 2022 et juin 2023



CLÉS D'ANALYSE

Répartition géographique des clubs pour la saison 2022-2023



Données relatives à la forme juridique et aux centres de formation au 30 juin 2023



	Forme juridique	Capital social (arrondis en €)	Centre de formation agréé sur la saison 2022-2023 ?	Centre de formation porté par la structure professionnelle du club ?
ADA BLOIS BASKET 41	SASP	500 000 €	oui	oui
AS MONACO BASKET	SAM*	2 400 000 €	oui	non
BCM GRAVELINES DUNKERQUE	SEM	42 000 €	oui	non
CHOLET BASKET	SASP	135 000 €	oui	oui
CHORALE ROANNE BASKET	SAOS	38 000 €	oui	non
ELAN BEARNAIS PAU LACQ ORTHEZ	SAS	621 000 €	oui	oui
ESSM LE PORTEL	SASP	520 000 €	oui	non
FOS PROVENCE BASKET	SAS	20 000 €	oui	oui
JDA DIJON BASKET	SASP	1 159 000 €	oui	non
JL BOURG BASKET	SASP	657 000 €	oui	oui
LDLC ASVEL	SAS	1 033 000 €	oui	non
LE MANS SARTHE BASKET	SEM	505 000 €	oui	oui
LIMOGES CSP	SASP	1 154 000 €	oui	oui
METROPOLITAINS 92	SASP	1 037 000 €	oui	oui
NANTERRE 92	SAS	56 000 €	oui	non
PARIS BASKETBALL	SASP	611 000 €	oui	non
SIG STRASBOURG	SASP	535 000 €	oui	oui
SLUC NANCY BASKET	SASP	500 000 €	oui	non

*Société Anonyme Monégasque



	Forme juridique	Capital social (arrondis en €)	Centre de formation agréé sur la saison 2022-2023 ?	Centre de formation porté par la structure professionnelle du club ?
AIX MAURIENNE SAVOIE BASKET	SASP	175 000	oui	oui
ALLIANCE SPORT ALSACE	SASP	37 000	oui	non
ALM EVREUX BASKET EURE	SEM	160 000	oui	oui
ANTIBES SHARKS	SASP	500 000	oui	oui
ASC DENAIN VOLTAIRE	Association	-	oui	oui
BELIERS DE KEMPER	SASP	279 000	oui	oui
BOULAZAC BASKET DORDOGNE	SASP	400 000	oui	oui
CHAMPAGNE BASKET	SAS	470 000	oui	non
ELAN CHALON	SEM	733 000	oui	oui
ETOILE ANGERS BASKET	Association	-	non	-
JA VICHY-CLERMONT METROPOLE	SASP	100 000	oui	oui
LILLE METROPOLE BASKET CLUB	SASP	80 000	oui	oui
NANTES BASKET HERMINE	SAS	243 000	oui	non*
ORLEANS LOIRET BASKET	SEM	170 000	oui	oui
SAINT-CHAMOND BASKET VALLEE DU GIER	SAS	322 000	oui	oui
SAINT-QUENTIN BASKET-BALL	SASP	99 000	oui	non
SAINT-VALLIER BASKET DROME	SAS	250 000	oui	non
STADE ROCHELAIS BASKET	SAS	500 000	non	-

*Contrats aspirants et stagiaires pris en charge financièrement par la structure professionnelle

RÉSULTATS SPORTIFS 2022-2023

Palmarès de la saison 2022-2023 :

- Champion de France Betclic ÉLITE : **AS Monaco Basket**
- Champion de France PRO B : **Saint-Quentin Basket-Ball**
- Vainqueur de la Leaders Cup : **LDLC ASVEL**
- Vainqueur de la Coupe de France : **AS Monaco Basket**
- Vainqueur de la Leaders Cup PRO B : **Étoile Angers Basket**
- Promus en Betclic ÉLITE : **Saint-Quentin Basket-Ball, Elan Chalon**
- Promus en PRO B : **Rouen Métropole Basket, Poitiers Basket 86**
- Relégué en PRO B : **Élan Béarnais Pau Lacq Orthez, Fos Provence Basket**
- Relégués en NM1 : **Saint-Vallier Basket Drome, Béliers de Kemper**

Clubs engagés en Coupes d'Europe pour la saison 2022-2023 :

- En Euroleague : **AS Monaco Basket, LDLC ASVEL**
- En Eurocup : **JL Bourg Basket, Paris Basketball**
- En Basketball Champions League : **JDA Dijon Basket, Limoges CSP, SIG Strasbourg**
- En FIBA Europe Cup : **Cholet Basket**



Betclic
ÉLITE

Compte de résultat cumulé de la Betclic ÉLITE (en K€)

Betclic ÉLITE (en milliers d'euros)	Réalisé 30/06/23	%	Réalisé 30/06/22	%	Évolution Globale	
Produits d'exploitation						
Recettes de match	26 340	24%	16 131	17%	10 209	63%
Droits TV	4 366	4%	2 693	3%	1 673	62%
Sponsoring	50 176	45%	44 547	48%	5 629	13%
<i>dont sponsors privés</i>	43 390	86%	37 468	84%	5 922	16%
<i>dont sponsors publics</i>	6 786	14%	7 079	16%	-293	-4%
Subventions	18 035	16%	20 484	22%	-2 449	-12%
Reprises sur amortissement / transfert de charges	5 960	5%	6 952	7%	-992	-14%
Autres produits	6 620	6%	2 763	3%	3 857	140%
Total produits d'exploitation	111 497	100%	93 570	100%	17 927	19%
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	57 626	41%	45 189	38%	12 437	28%
Impôts et taxes	2 564	2%	2 296	2%	268	12%
Salaires bruts	57 133	41%	50 344	43%	6 789	13%
Charges sociales	19 407	14%	17 866	15%	1 541	9%
Dotation aux amortissements et provisions	2 188	2%	1 885	2%	303	16%
Autres charges	1 314	1%	558	0%	756	136%
Total charges d'exploitations	140 232	100%	118 138	100%	22 094	19%
Résultat d'exploitation	-28 734		-24 568			
Résultat financier	117		-181			
Résultat exceptionnel	23 078		22 034			
Impôts sur les bénéfices	-130		16			
Bénéfices ou pertes	-5 410		-2 731			

Des produits d'exploitation en forte croissance

Après une saison 2021-2022 marquée par la sortie de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les clubs de Betclic ÉLITE ont confirmé leur capacité à développer leurs recettes lors de la saison 2022-2023. Les produits d'exploitation présentent une hausse significative de 19% par rapport à l'exercice précédent.

L'affluence historique dans les salles de Betclic ÉLITE lors de la saison 2022-2023 a logiquement permis aux clubs de présenter une augmentation spectaculaire de 63% au niveau des recettes de match, soit plus de 10 M€ par rapport à la saison précédente. Nous verrons par la suite que « l'effet Wembanyama » n'est pas le seul facteur permettant de justifier cette hausse.

Le sponsoring poursuit également sa croissance avec une augmentation de 13% par rapport à l'exercice précédent, ce qui permet de mettre en avant la qualité du travail des clubs dans un contexte économique délicat.

La baisse de 12% constatée sur les subventions n'est pas à interpréter comme un désengagement des collectivités territoriales sur la saison 2022-2023 mais s'explique par les aides de l'Etat versées lors de la saison 2021-2022 qui étaient venues gonfler ce poste.

Enfin, il convient de noter que la hausse des autres produits (+140%) est en grande partie justifiée par les indemnités perçues par le club Metropolitans 92 dans le cadre des drafts NBA de Victor Wembanyama et Bilal Coulibaly.

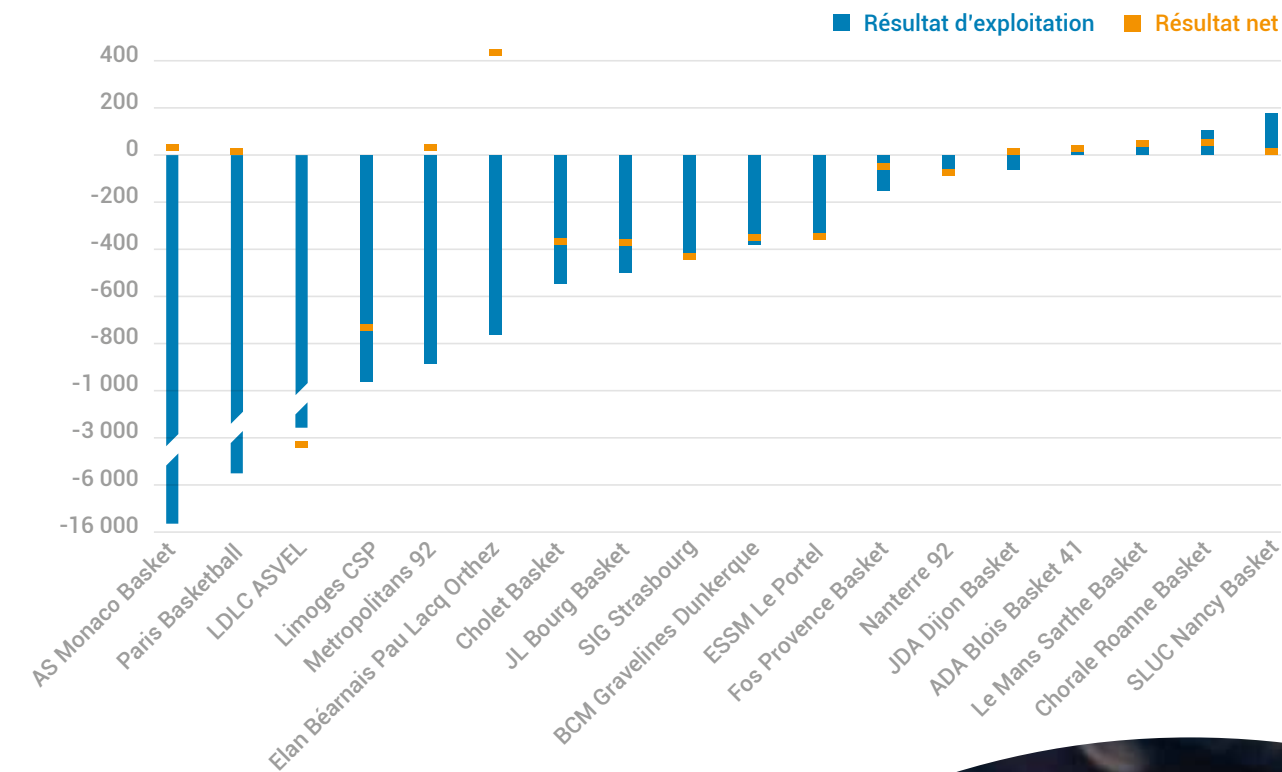
Une perte nette significative pour la division

À l'issue de la saison 2022-2023, la Betclic ÉLITE présente une perte nette cumulée de 5,4 M€, soit près du double de la perte constatée lors de l'exercice précédent. Ce constat ne témoigne pas de l'état général de la division puisqu'un seul club justifie près de 60% de cette perte.

La hausse des produits d'exploitation n'a donc pas permis d'améliorer le résultat net de la division car les charges d'exploitation ont connu une progression similaire lors de cette saison 2022-2023. Les autres achats et charges externes présentent une augmentation significative de 28%, soit plus de 12 M€, qui s'explique en grande partie par le contexte inflationniste en France.

Résultats et situation nette de la Betclic ÉLITE

Résultat d'exploitation et résultat net par club (en K€)



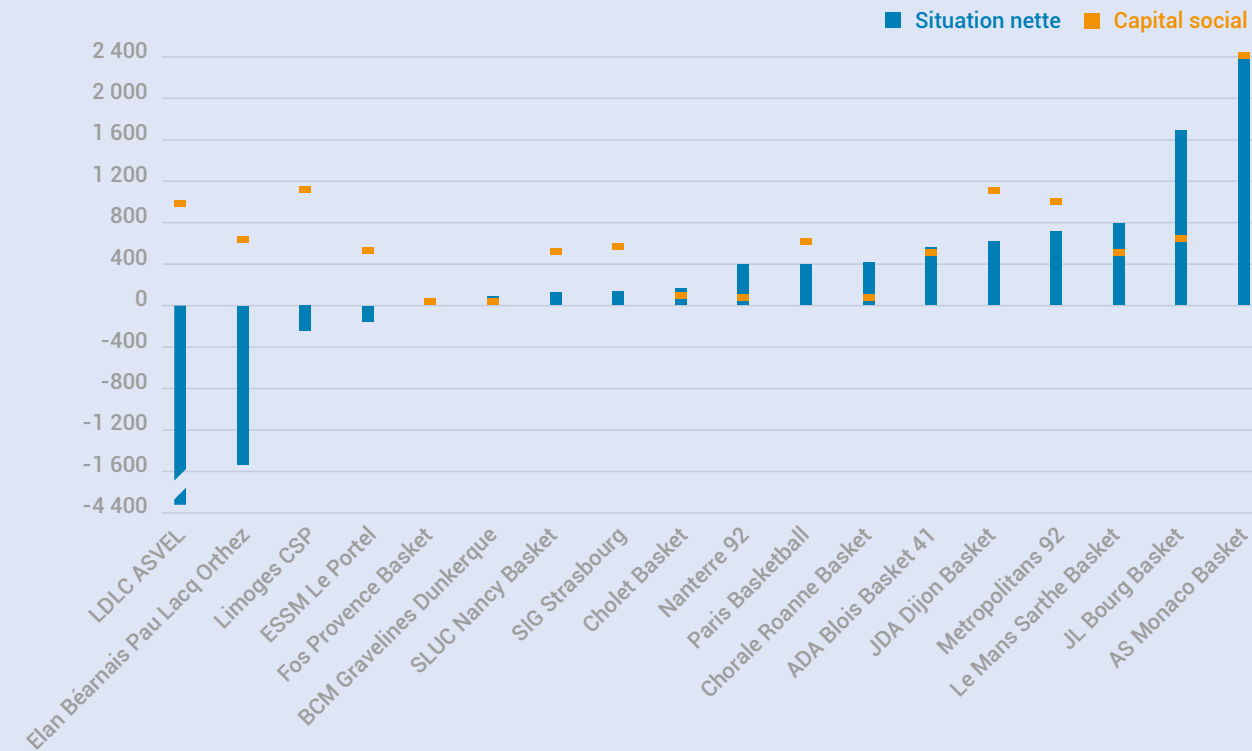
Comme lors des saisons précédentes, les résultats d'exploitation sont très hétérogènes au sein de la Betclic ÉLITE, avec un résultat d'exploitation moyen de -1,6 M€. Il convient de noter que les trois clubs les plus déficitaires représentent à eux seuls près de 24 M€ de perte d'exploitation, pour une perte totale de 28,7 M€. Le club AS Monaco Basket justifie à lui seul près de 55% de cette perte.

Si la majorité des clubs de la division présente une perte d'exploitation à l'issue de la saison 2022-2023 (quinze clubs sur dix-huit), la situation est bien différente en ce qui concerne les résultats nets puisque dix clubs présentent un bénéfice net ou une perte peu significative (inférieure à 80 K€).

Même si la perte nette cumulée de la division (-5,4 M€) est à relativiser en tenant compte du déficit de près de 3,2 M€ du seul club LDLC ASVEL, il n'est pas habituel de constater de telles pertes dans autant de clubs : cinq clubs présentent des pertes nettes entre -350 K€ et -420 K€.



Situation nette et capital social par club (en K€)



La perte nette cumulée de la division entraîne logiquement une dégradation de la situation nette qui passe de 4,1 M€ au 30 juin 2022 à 2,2 M€ au 30 juin 2023.

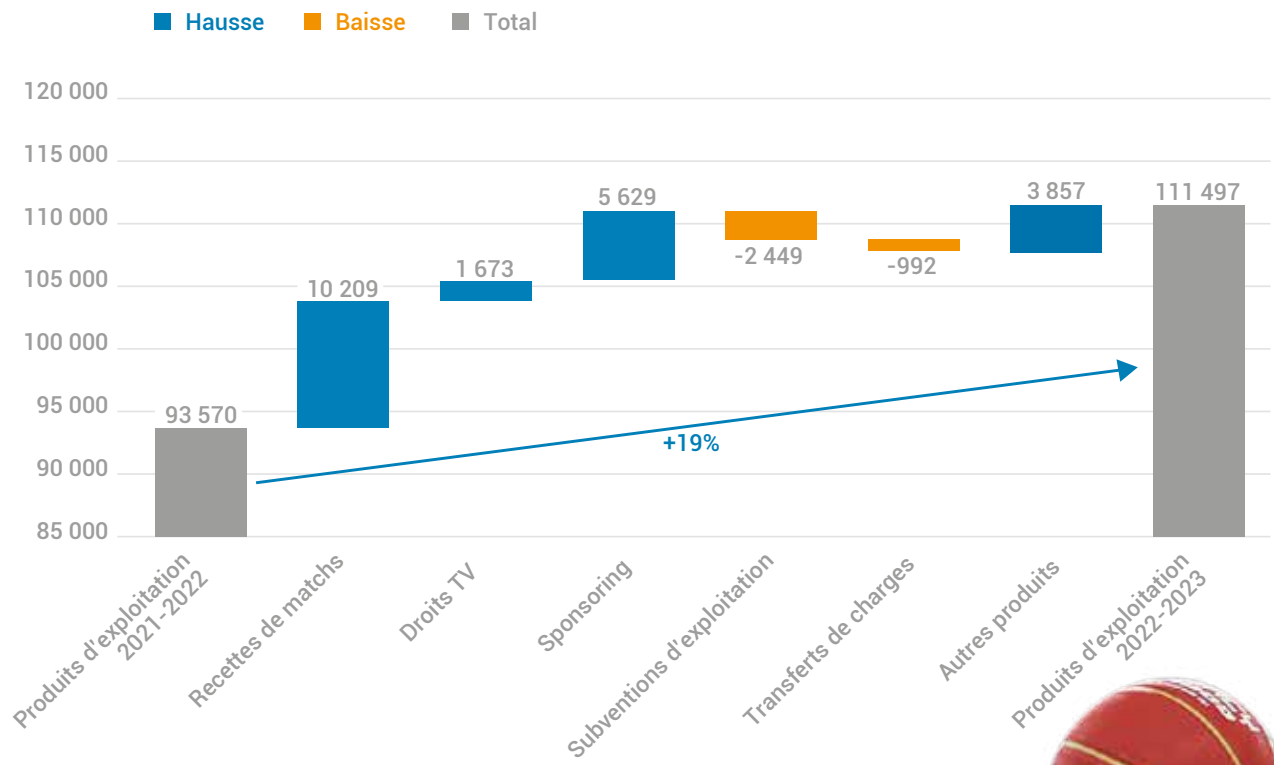
L'effet de cette perte sur la situation nette est cependant compensée en grande partie par des augmentations de capital et/ou des réévaluations d'actifs réalisées dans trois clubs de la division. Le club AS Monaco Basket

présente à lui seul une augmentation de capital de près de 2,3 M€.

La situation nette cumulée de la Betclic ÉLITE demeure donc nettement positive et seulement quatre clubs sur dix-huit présentent une situation nette négative au 30 juin 2023.

Les produits d'exploitation

Évolution des produits d'exploitation (en K€)

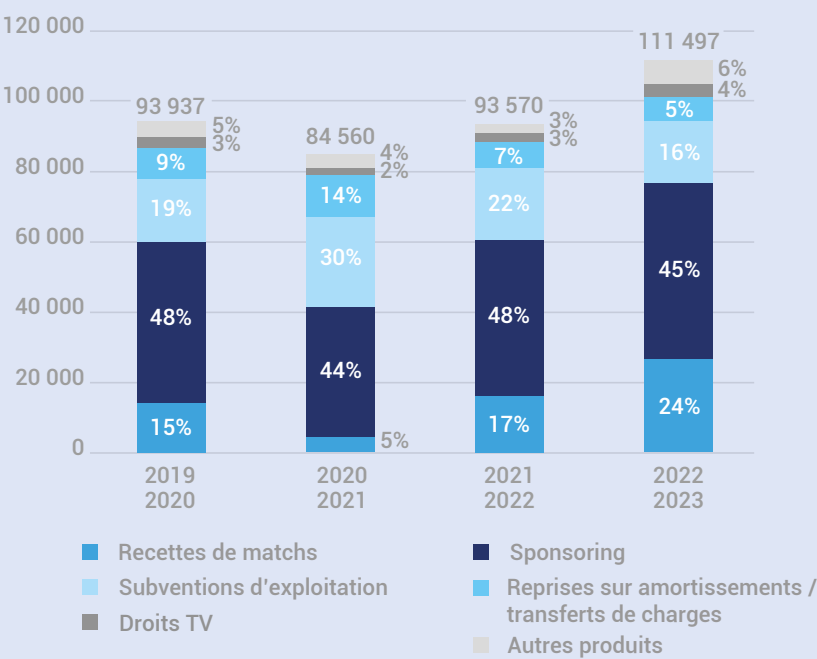


Lors de la saison 2022-2023, les produits d'exploitation ont augmenté significativement (+19%) par rapport à la saison précédente, passant pour la première fois la barre symbolique des 100 M€ pour atteindre un montant record de 111 M€.

Cette croissance est en grande partie portée par la progression spectaculaire des recettes de match (qui représente 57% de la hausse globale des produits) témoignant de l'engouement constaté dans les salles de basket tout au long de la saison 2022-2023.

Le sponsoring et les autres produits (intégrant les indemnités liées aux drafts NBA) présentent aussi des hausses significatives tandis que la baisse des subventions s'expliquent par la fin des dispositifs d'aides de l'Etat en lien avec la crise sanitaire.

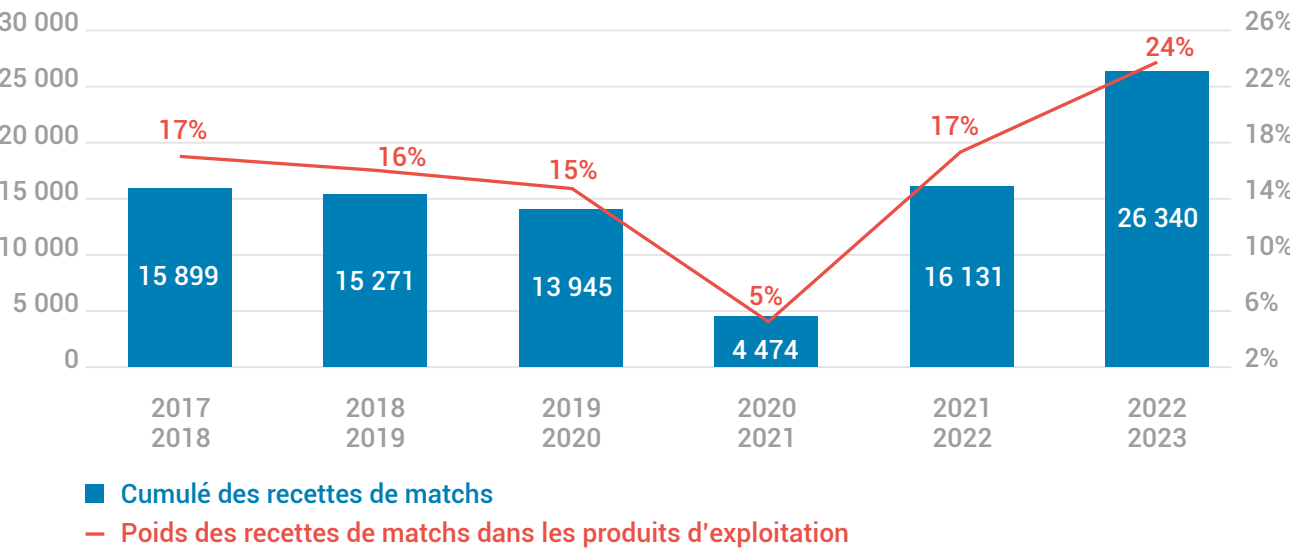
Évolution de la répartition des produits d'exploitation (en K€)



La répartition des produits d'exploitation est logiquement impactée par la hausse spectaculaire des recettes de matchs. En effet, les recettes liées au jour de match n'ont jamais représenté une part aussi importante dans le modèle économique des clubs de première division, soit près d'un quart des produits d'exploitation.

Il convient également de noter que le sponsoring et les recettes de match représentent en cumulé près de 70% des produits d'exploitation des clubs, ce qui témoigne d'un modèle économique globalement sain reposant sur des recettes que les clubs maîtrisent et sur lesquelles ces derniers ont un levier direct (contrairement aux subventions, aux droits TV ou aux indemnités de transfert par exemple).

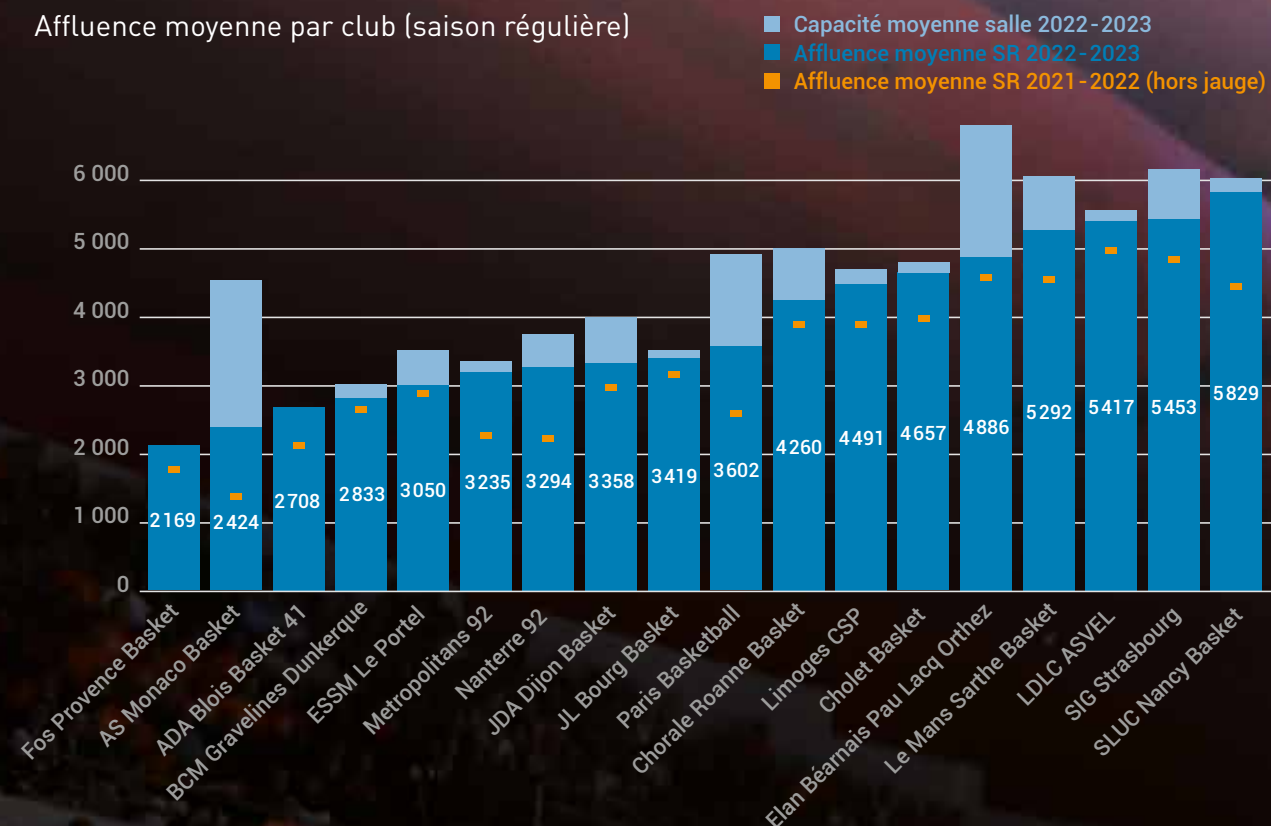
Évolution des recettes de matchs - Toutes compétitions confondues (en K€)



La saison précédente, les recettes de match présentaient déjà un niveau historiquement élevé en passant le seuil symbolique des 16 M€. Il convenait cependant de relativiser ce record puisqu'une partie de ce montant correspondait à des recettes de la saison 2020-2021, enregistrées en produits constatés d'avance et dont les prestations n'avaient pas pu être délivrées dans le cadre de matchs à huis clos.

Au 30 juin 2023, un nouveau record est établi à plus de 26 M€, surpassant ainsi les recettes de match réalisées lors des saisons précédentes. Il faut souligner la saison hors du commun du club Metropolitans 92 qui présente le montant de recettes de match le plus élevé de la division (plus de 3 M€), d'autant plus que le club ne participait à aucune coupe d'Europe lors de la saison 2022-2023. L'euphorie générée par la présence de Victor Wembanyama dans l'effectif du club a permis de multiplier ces recettes par quatre par rapport à la saison précédente.

Affluence moyenne par club (saison régulière)

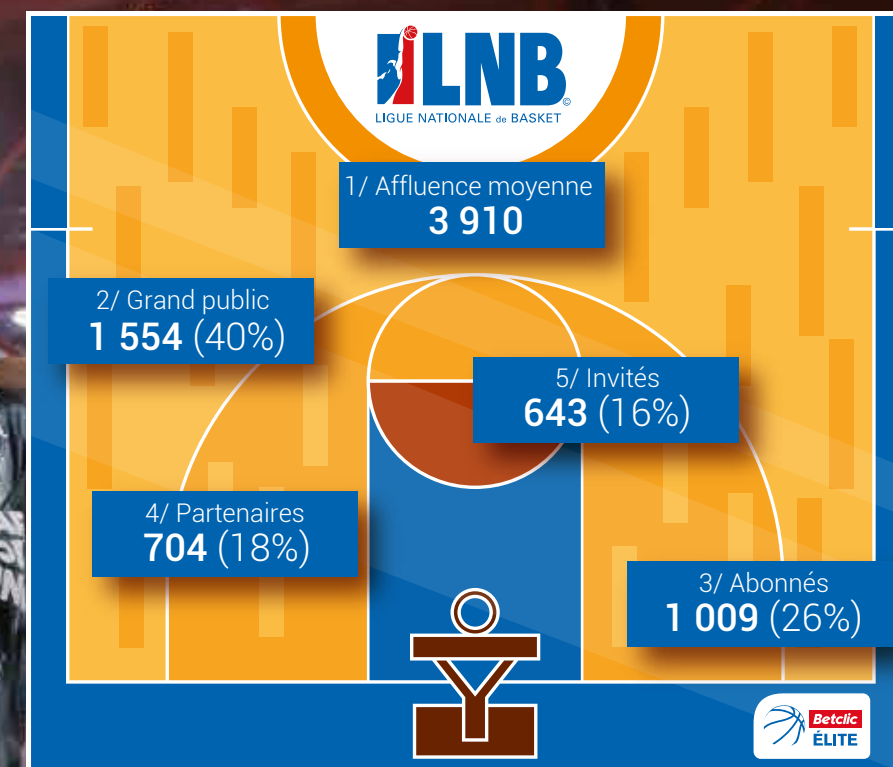


Près de 1,2 million de spectateurs ont rempli les salles de Betclic ÉLITE au cours de la saison régulière, constituant ainsi le nouveau record pour l'élite du basket professionnel français.

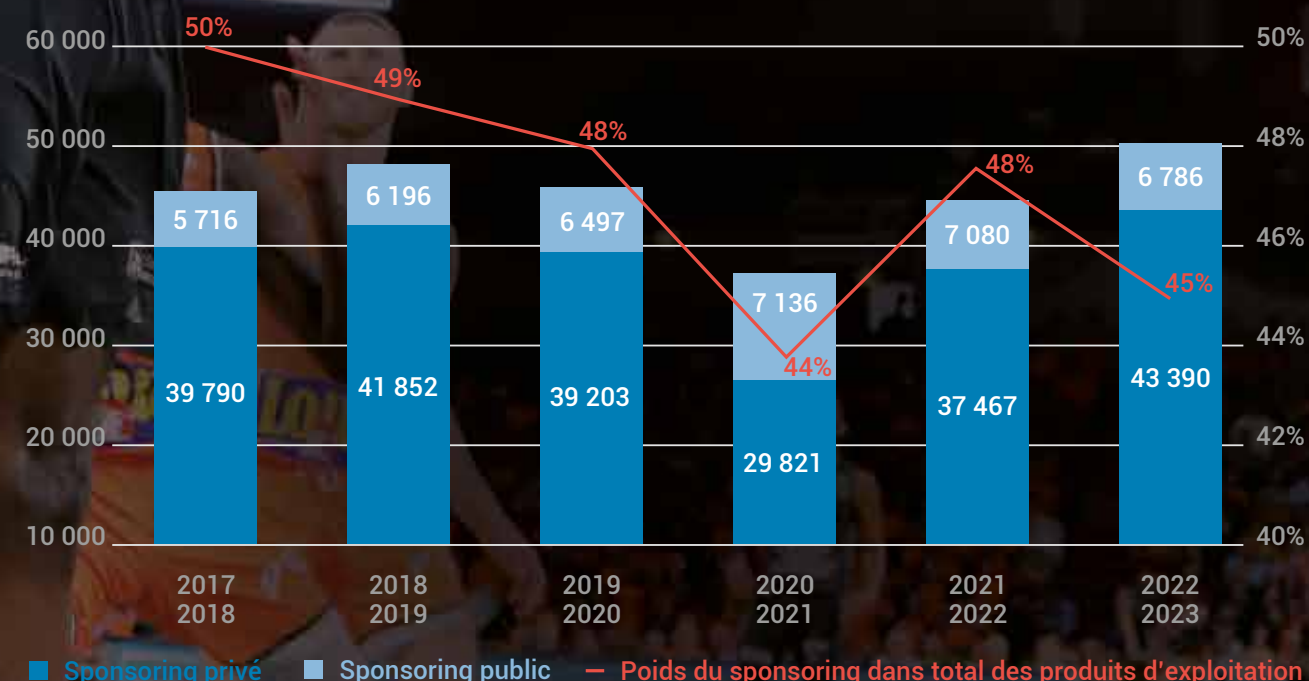
L'affluence moyenne de la division à l'issue de la saison régulière s'élève à 3 910 spectateurs par match, représentant ainsi le record historique en termes d'affluence dans les salles. De plus, le club SLUC Nancy Basket, avec une moyenne de 5 829 spectateurs par match sur la saison, signe le nouveau record d'affluence moyenne pour un club sur une saison dans les championnats LNB.

Ces fréquentations historiques des salles de Betclic ÉLITE se reflètent également dans le taux de remplissage moyen : 87%, soit le meilleur taux de remplissage dans l'histoire de l'élite du basket professionnel français, détrônant ainsi le taux de remplissage jusqu'alors le plus élevé sur une saison qui s'élevait à 83% (saison 2017-2018).

Répartition des spectateurs par typologie de public



Évolution des produits du sponsoring (en K€)

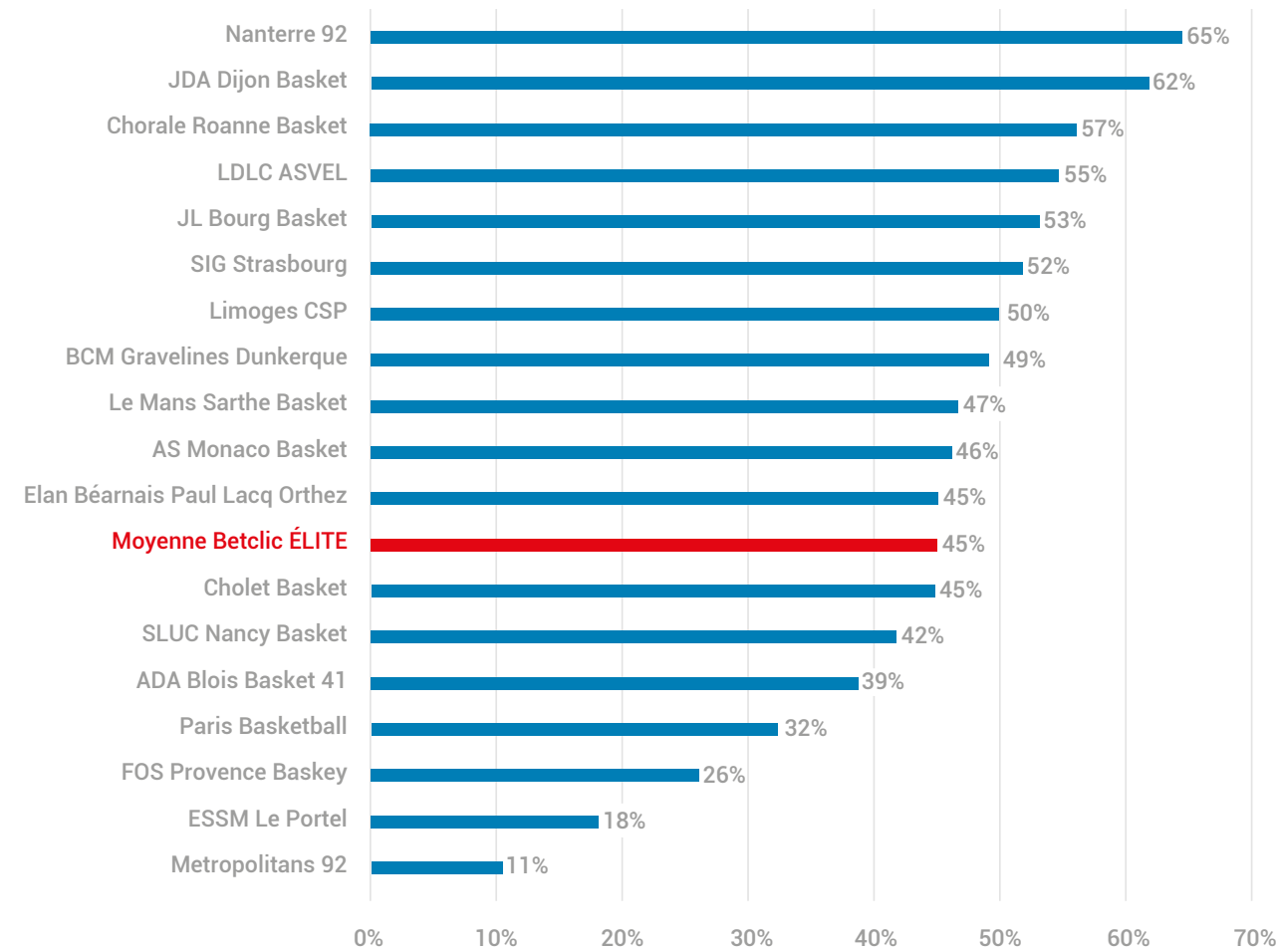


À l'issue de la saison 2022-2023, le montant de sponsoring cumulé atteint lui aussi un nouveau record pour la première division en dépassant tout juste la barre des 50 M€ pour la première fois de son histoire.

Cette progression est portée par le sponsoring privé qui présente une hausse de près de 16%, pendant que le sponsoring public est en légère baisse, ce qui témoigne de la capacité des clubs de première division à limiter de plus en plus leur dépendance aux collectivités territoriales.

Comme évoqué précédemment, la hausse spectaculaire des recettes de match lors de la saison 2022-2023 entraîne logiquement une baisse du poids du sponsoring dans le total des produits d'exploitation par rapport à la saison précédente, passant de 48% à 45%.

Poids du sponsoring par club

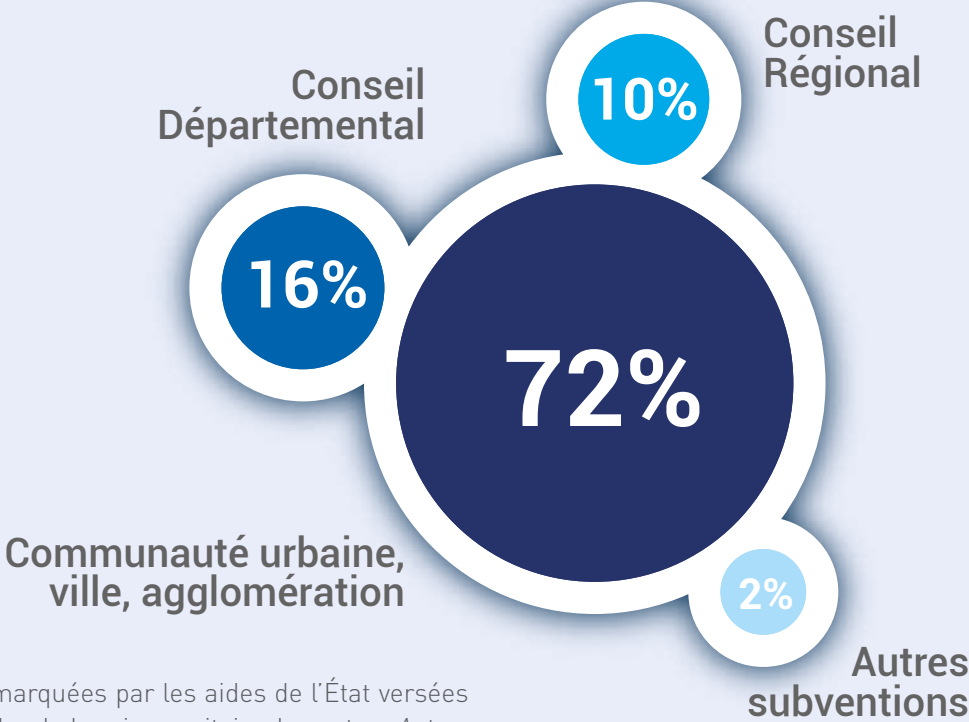


Comme chaque saison, le poids du sponsoring dans les produits d'exploitation des différents clubs est très hétérogène.

En effet, certains clubs voient leurs produits d'exploitation reposer en grande partie sur le sponsoring (deux clubs au-dessus des 60%) alors qu'il est très peu développé sur d'autres clubs (trois clubs en dessous des 30%). Ces données permettent de mettre en avant la différence des modèles économiques.

Le sponsoring reste néanmoins la principale source de financement de la très grande majorité des clubs de la division.

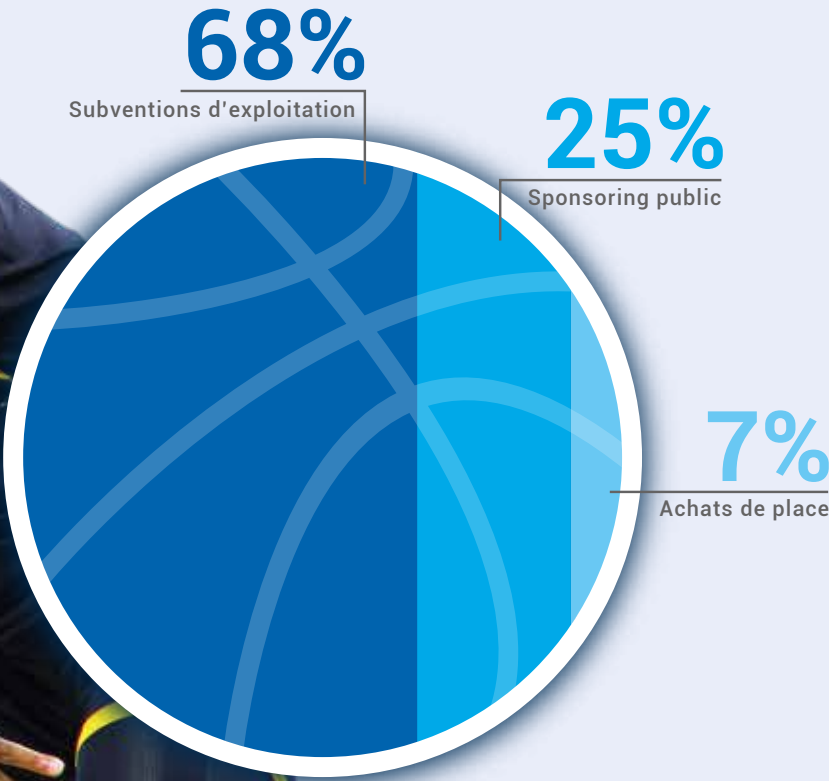
Répartition des subventions d'exploitation



Après deux saisons marquées par les aides de l'État versées aux clubs dans le cadre de la crise sanitaire, le poste « *Autres subventions* », dans lequel était enregistré une partie de ces aides, retrouve un niveau plus conforme aux saisons précédentes, soit entre 1% et 2% (contre 30% à l'issue de la saison 2020-2021 puis 12% lors de la saison 2021-2022).

La répartition des subventions d'exploitation reçues par les clubs de Betclic ÉLITE confirme que celles-ci proviennent encore en grande partie (72%) des acteurs publics locaux (communautés urbaines, villes, agglomérations) démontrant une nouvelle fois l'attachement de ces collectivités au développement de leurs clubs respectifs.

Focus sur l'aide des collectivités



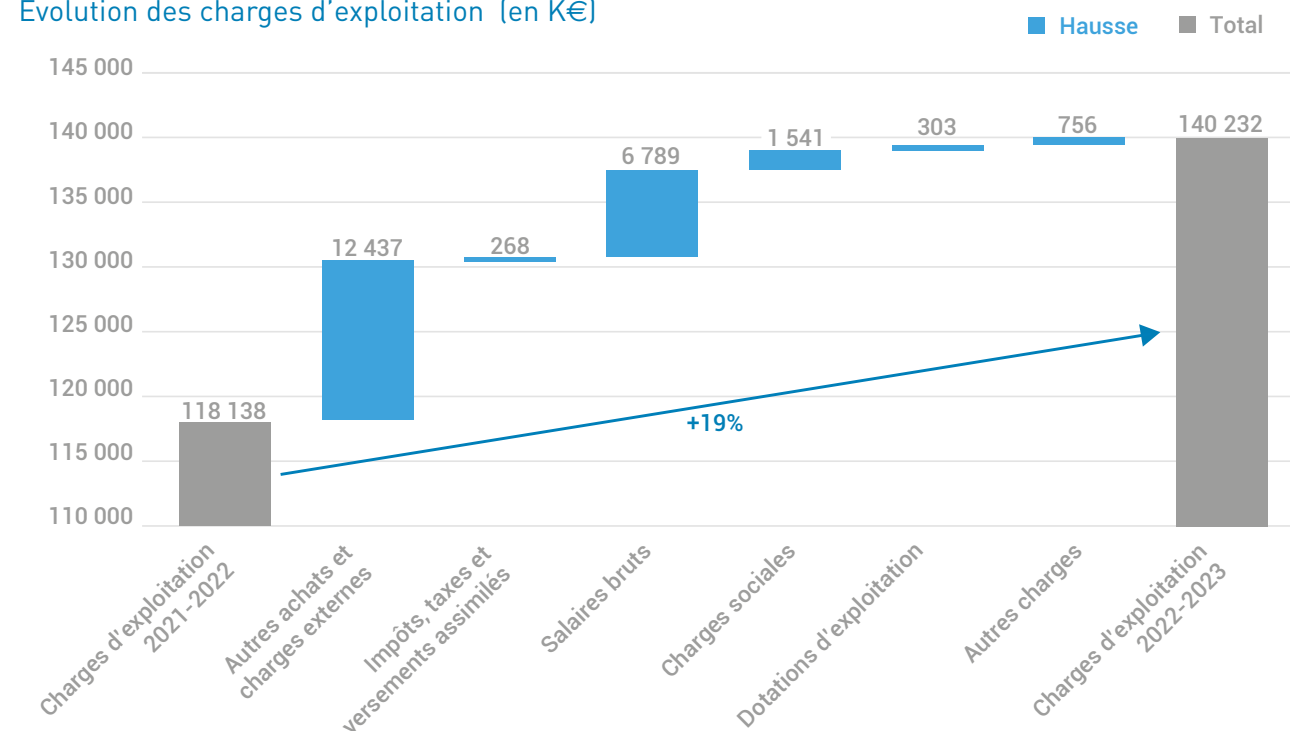
Au 30 juin 2023, la répartition des aides des collectivités présente un format proche de celui de la saison précédente après deux saisons durant lesquelles les aides de l'État avaient gonflé la part des subventions d'exploitation au détriment du sponsoring public et des achats de place (les subventions d'exploitation pesaient 77% des aides des collectivités lors de la saison 2020-2021).

Il faut cependant souligner une tendance depuis plusieurs saisons pour les collectivités territoriales à soutenir les clubs de plus en plus à travers du sponsoring ainsi que des achats de places plutôt qu'à travers des subventions.



Les charges d'exploitation

Évolution des charges d'exploitation (en K€)



À l'instar des produits, les charges d'exploitation ont connu une nette augmentation de 19% lors de la saison 2022-2023. Cette hausse s'explique essentiellement en analysant les deux postes suivants :

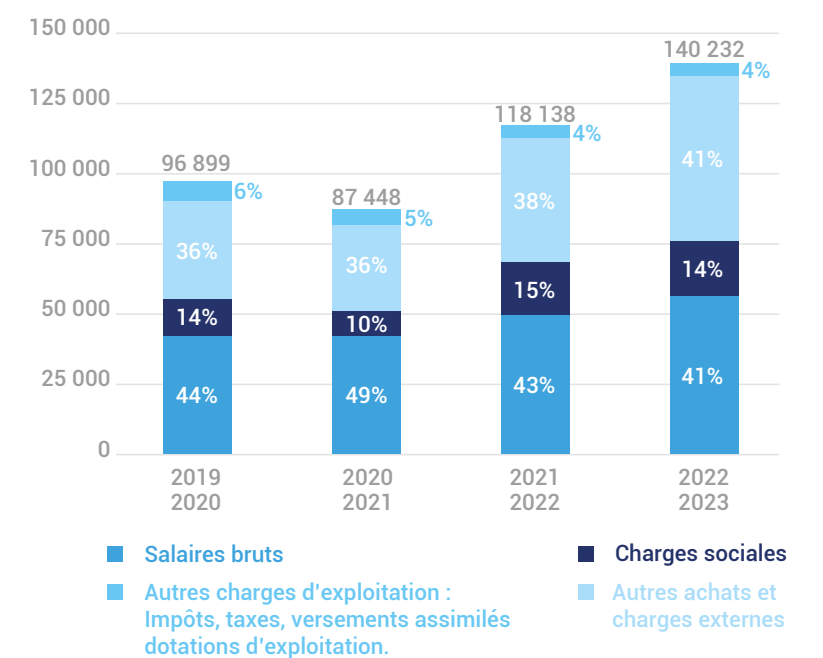
Les autres achats et charges externes représentent la part la plus significative de cette évolution à travers une augmentation de près de 28% par rapport à l'exercice précédent, soit 12,4 M€. La forte inflation constatée en France tout au long de la saison 2022-2023 a logiquement eu un impact significatif sur ce poste de charges, particulièrement concernant les frais d'organisation de matches.

Les salaires bruts constituent le deuxième facteur permettant d'expliquer l'augmentation des charges d'exploitation entre le 30 juin 2022 et le 30 juin 2023. Il est important de noter que sur les 6,8 M€ de hausse constatée, le club AS Monaco Basket en représente à lui seul 71%.

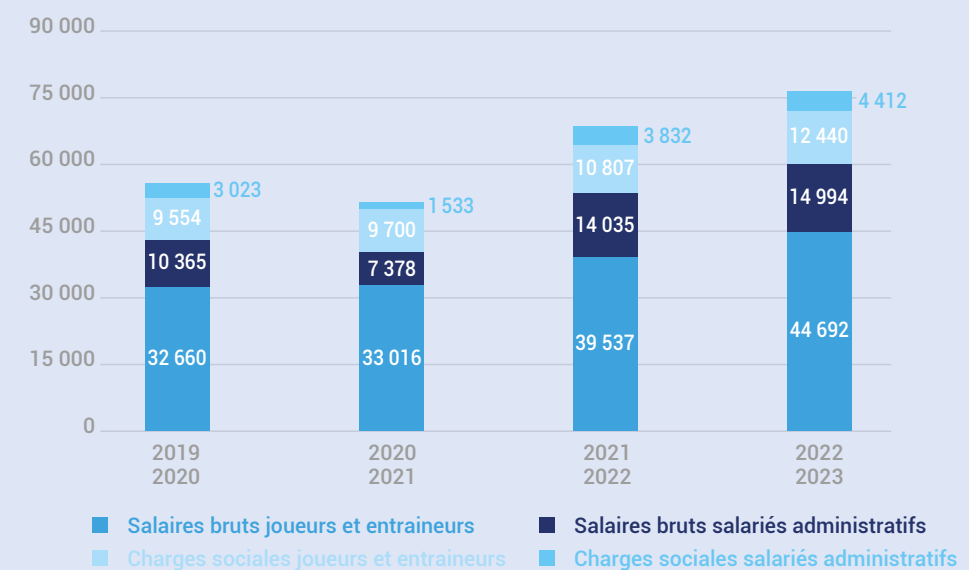
Évolution de la répartition des charges d'exploitation (en K€)

Si les charges d'exploitation ont connu une hausse significative, la répartition des principaux postes de charges est similaire à celle de la saison précédente, après une saison 2020-2021 impactée par la crise sanitaire.

La seule évolution notable concerne logiquement les autres achats et charges externes qui ont connu une hausse significative lors de la saison 2022-2023 et qui pèsent désormais 41% du total des charges d'exploitation contre 38% la saison précédente. Ce poste atteint un montant record dans l'histoire de la première division, soit 57,6 M€.



Évolution de la masse salariale (en K€)



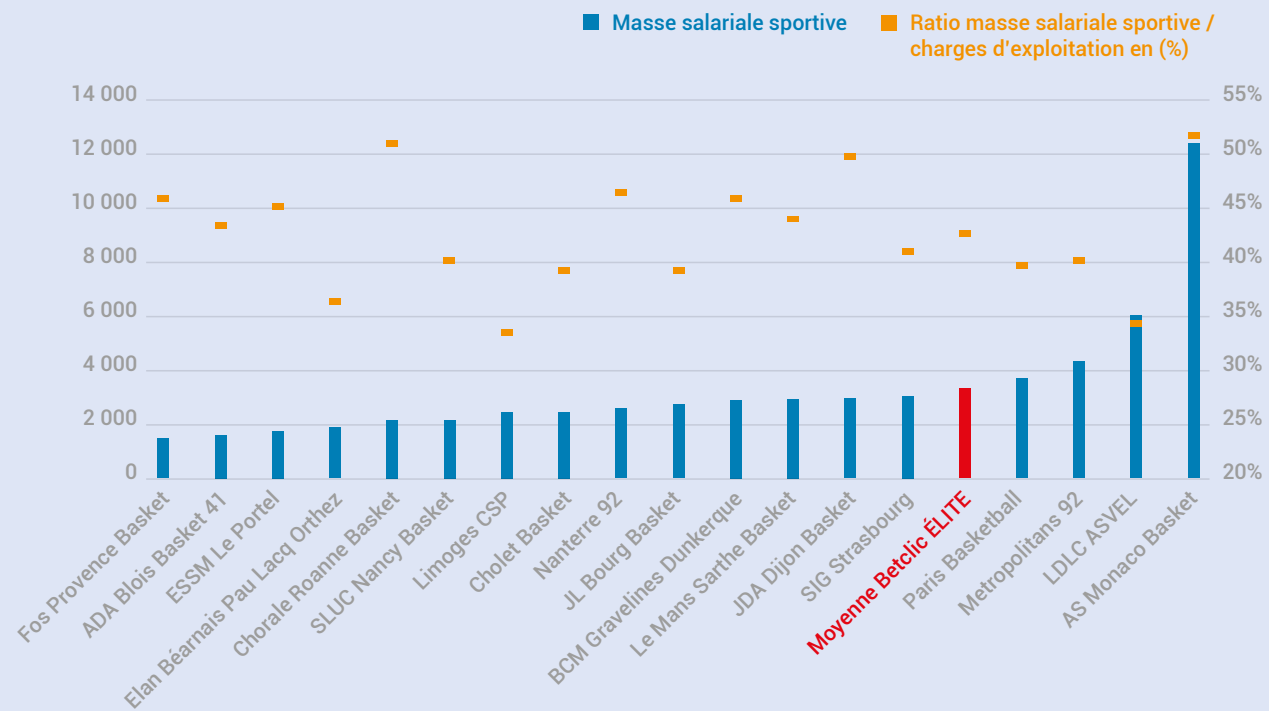
Après des saisons 2019-2020 et 2020-2021 fortement marquées par la crise sanitaire de la Covid-19 et par des dispositifs d'aides de l'État, la masse salariale cumulée de la division présentait une nette hausse (+32%) lors de la saison 2021-2022, atteignant même le montant historiquement le plus élevé, soit 68,2 M€.

Au 30 juin 2023, un nouveau record est établi avec une masse salariale cumulée de 76,5 M€, soit une hausse de plus de 12% par rapport au précédent record constaté au 30 juin 2022.

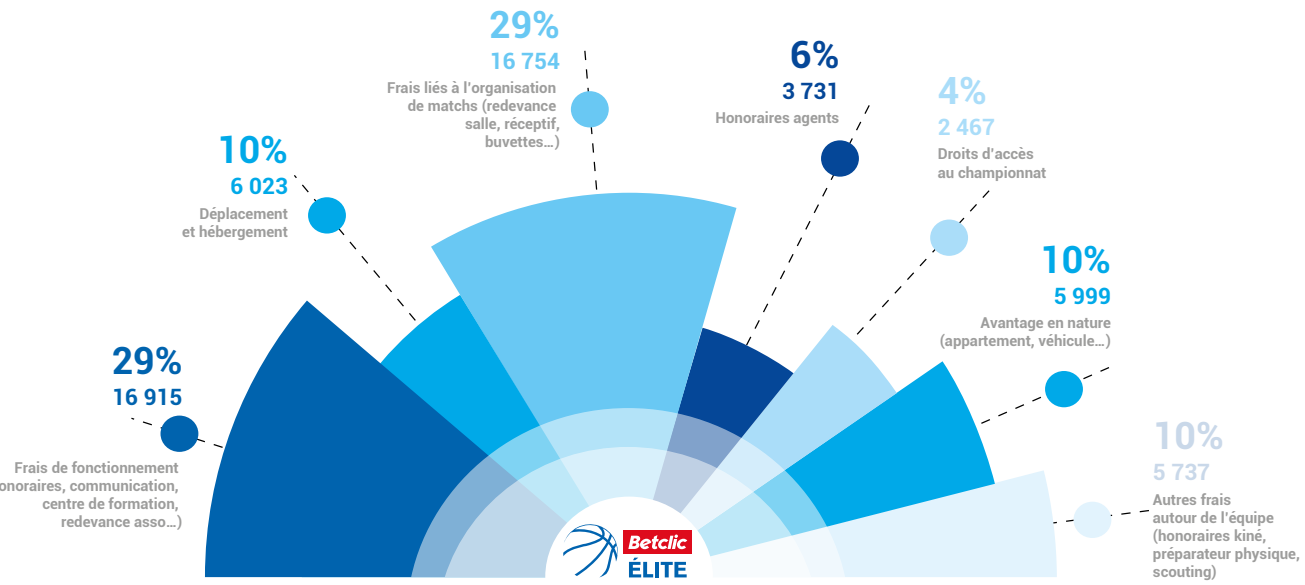
Il convient de noter que cette hausse n'est pas uniquement portée par les salaires des sportifs mais également par ceux des administratifs qui passent de 10,8 M€ au 30 juin 2022 à 12,4 M€ au 30 juin 2023, témoignant ainsi de la volonté de structuration des clubs de Betclic ÉLITE.



Masse salariale sportive - Charges sociales comprises (en M€)



Focus sur la répartition des autres achats et charges externes (en K€)



Comme évoqué précédemment, les autres achats et charges externes présentent une augmentation très significative de 28% par rapport à l'exercice précédent, soit 12,4 M€.

La répartition des différents postes de charges au sein des autres achats et charges externes

demeurent relativement stable par rapport à la saison 2021-2022. On remarque cependant que les frais liés à l'organisation de match et le poste « Déplacement et hébergement » ont connu la plus forte progression, ce qui s'explique logiquement par l'inflation constatée en France tout au long de la saison 2022-2023.



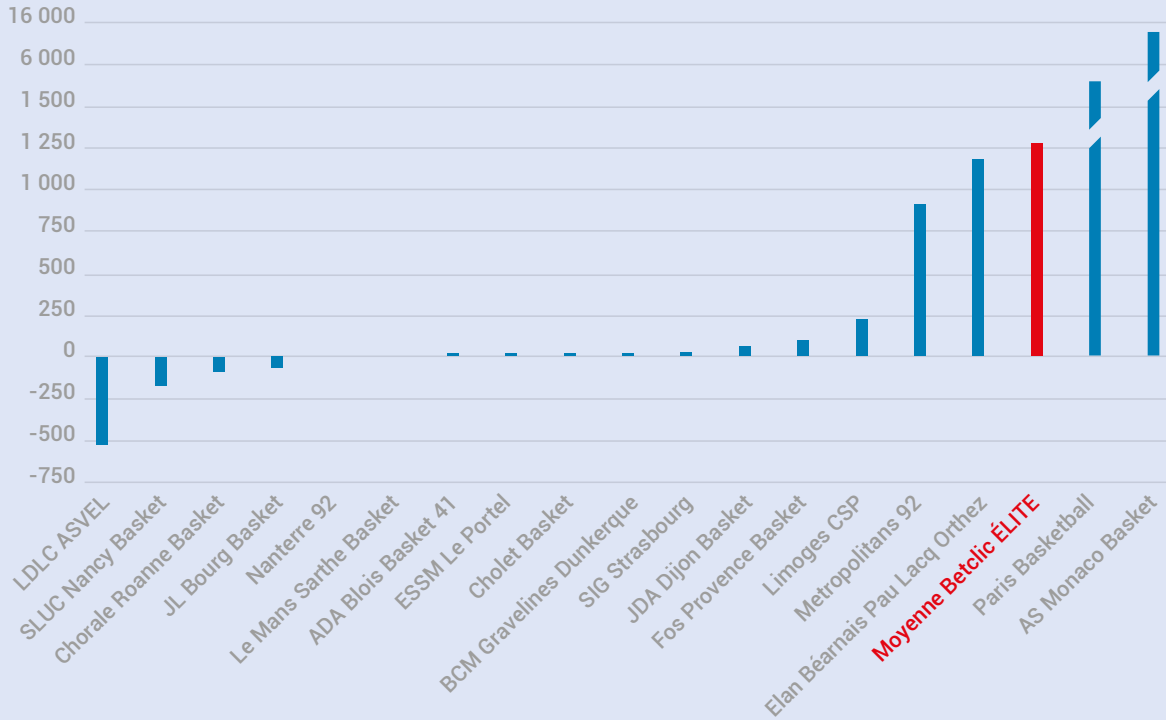
A l'instar de la saison 2021-2022, seuls quatre clubs de Betclic ÉLITE possèdent une masse salariale supérieure à la moyenne de la division, ce qui est révélateur d'un écart significatif entre les masses salariales les plus importantes et le reste de la division.

A l'issue de la saison 2022-2023, les masses salariales sportives cumulées des clubs AS Monaco Basket et LDLC ASVEL représentent plus de 30% de la masse salariale sportive cumulée de la division, contre 26% la saison précédente.

La masse salariale sportive représente en moyenne près de 43% (en baisse de deux points par rapport à la saison 2021-2022) des charges d'exploitation sur la saison 2022-2023 : 32% pour les salaires bruts et 11% pour les charges sociales.

Par comparaison avec les autres grandes disciplines sportives en France, le ratio salaires bruts du secteur sportif professionnel rapporté aux charges d'exploitation s'établit à 32% en Betclic ÉLITE contre 41% au football (Ligue 1 Uber Eats) et 37% au rugby (TOP 14).

Résultat exceptionnel 2022-2023

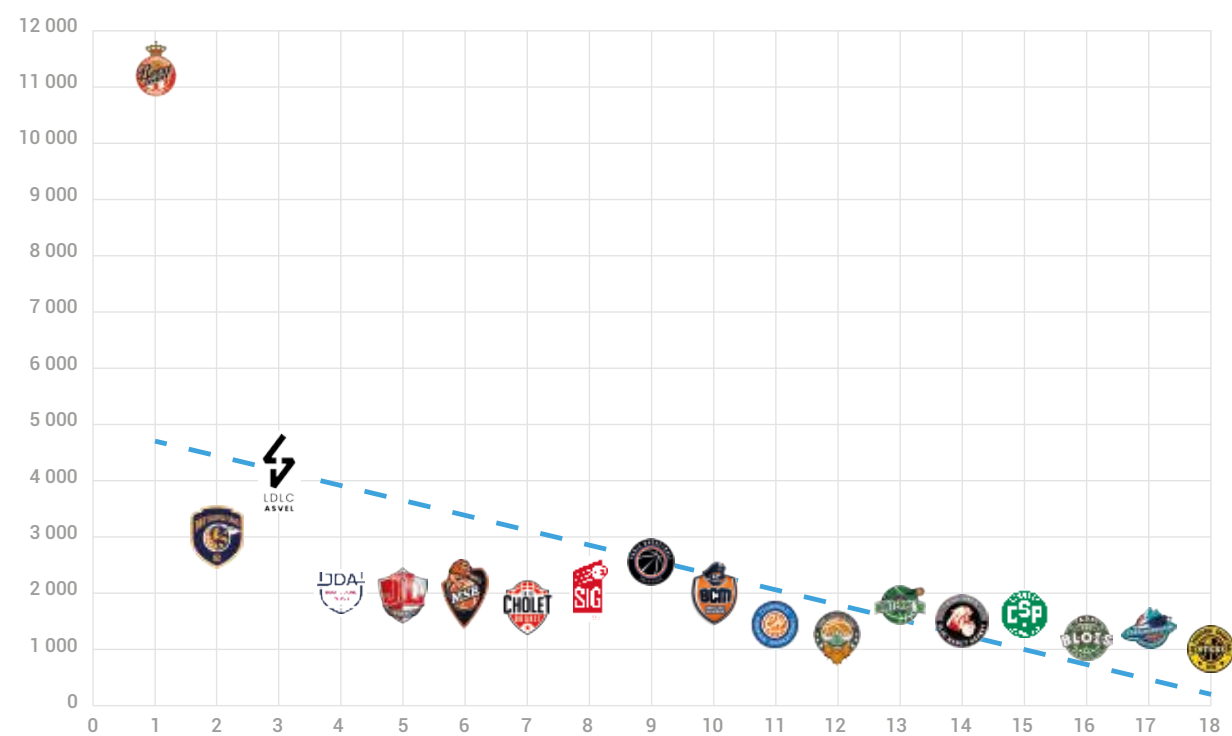


Cette saison les clubs présentent un résultat exceptionnel cumulé de 23 M€, soit un montant très proche de celui de la saison précédente avec 22 M€ au 30 juin 2022. Les clubs AS Monaco Basket et Paris Basketball représentent respectivement 69% et 24% du résultat exceptionnel cumulé de la division au 30 juin 2023.

Il est cependant important de prendre en compte le fait que le résultat exceptionnel permet généralement aux clubs de compenser un déficit d'exploitation grâce au concours des actionnaires ou au contraire « minimiser » les bons résultats d'exploitation. Les charges exceptionnelles peuvent être constituées de frais de restructuration, redressements fiscaux/sociaux, litiges prudhommaux susceptibles de mettre en péril la pérennité du club.



Corrélation entre classement sportif et masse salariale (en M€)

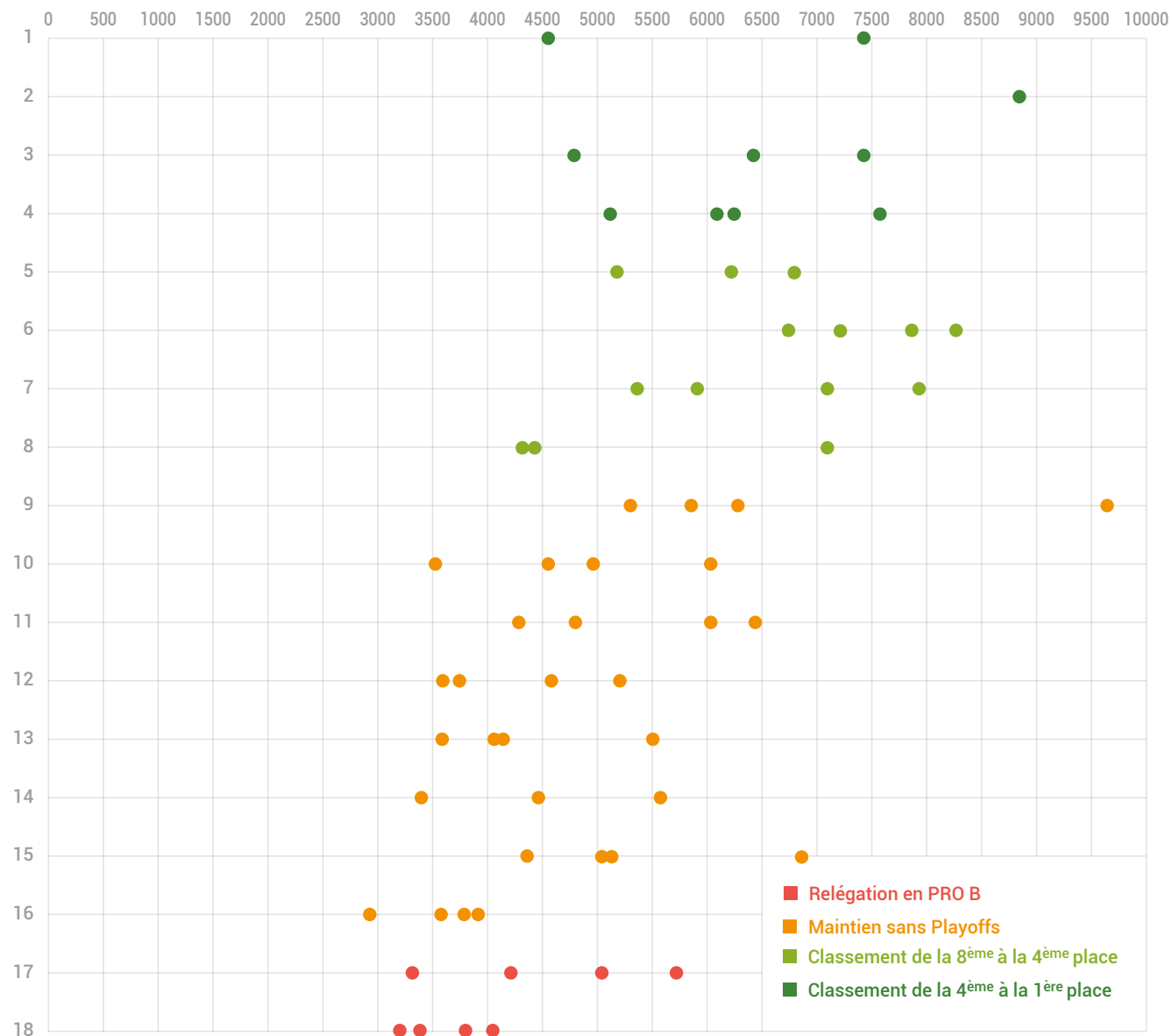


Pour la saison 2022-2023, le coefficient de corrélation est de -0,60 contre -0,71 la saison précédente.

Ces coefficients indiquent une corrélation relative entre le classement sportif et le montant de la masse salariale.

Le coefficient de corrélation est négatif. Pour une corrélation pure et parfaite (-1), cela signifierait que plus la masse salariale baisse, plus le classement diminue. Or, le coefficient pour cette saison est quelque peu éloigné de cette corrélation parfaite, ce qui montre que la puissance financière n'a pas un impact certain sur le classement sportif.

Risques sportifs et budgets (en K€)



Ce graphique présente la relation entre les budgets des clubs de Betclic ÉLITE et leurs classements sportifs à l'issue des quatre dernières saisons ayant connu leurs épilogues sportifs (période 2018-2019 à 2022-2023).

- En abscisse se trouvent les niveaux de budget des clubs en milliers d'euros ;
- En ordonnée figure le classement des clubs à l'issue de la saison régulière.

Cette étude sur les risques sportifs et budgets n'intègre pas la saison 2019-2020 du fait de l'interruption de la compétition en cours de saison et de la non-attribution de palmarès sportif.

Pour rappel, les huit premiers du championnat de France de Betclic ÉLITE participent aux playoffs en fin de saison pour l'attribution du titre de champion de France.

La répartition des points sur le graphique laisse apparaître une corrélation relative entre budget et classement sportif à l'issue de la saison régulière. En effet, le nuage de points suit une droite de corrélation facile à imaginer, à l'exception de certains parcours exceptionnels. Le fameux aléa sportif reste donc bien présent sur la division mais limité par un respect des forces en présence.

Relégation et niveau de budget

- Il apparaît clairement et logiquement à travers le nuage de points que les clubs ayant les plus faibles budgets sont les plus exposés à la relégation.
- Sur les quatre saisons étudiées (8 clubs relégués) : 6 clubs avaient un budget inférieur à 4,5 M€.
- Cependant, l’augmentation des budgets des clubs du premier échelon national fait progressivement augmenter les niveaux de budgets des clubs qui connaissent la relégation en fin de saison. Ainsi, à l’issue de la saison 2020-2021, un club avec un budget supérieur à 5 M€ a connu la relégation sportive.

Budget	Relégation en Pro B	Maintien sans Playoffs	Classement de la 8 ^{ème} à la 4 ^{ème} place	Classement de la 4 ^{ème} à la 1 ^{ère} place
< 4 M€	31 %	60 %	0 %	0 %
4 M€ à 6 M€	13 %	57 %	20 %	10 %
6 M€ à 8 M€	0 %	25 %	45 %	30 %
> 8 M€	0 %	11 %	11 %	78 %

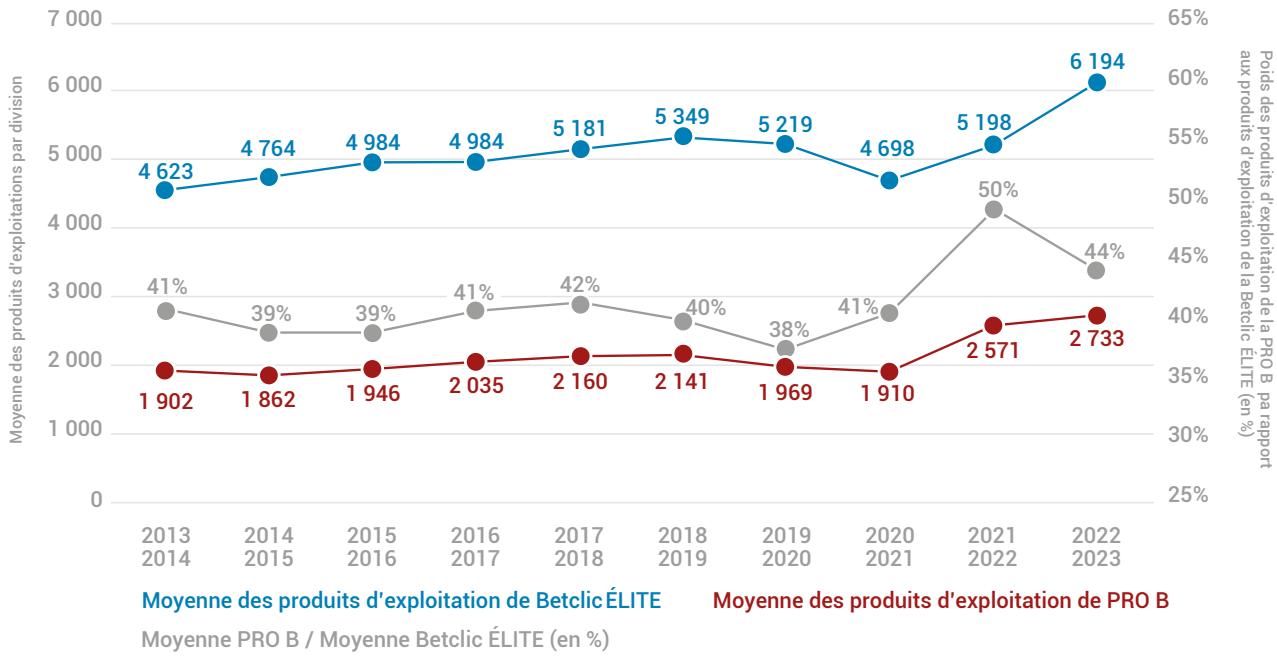
Probabilité des résultats sportifs par rapport au niveau de budget

- Dès lors qu’un club dispose d’un budget inférieur à 4 M€, ses chances de terminer en playoffs sont presque inexistantes (aucun cas sur la période étudiée).
- Par ailleurs, un budget supérieur à 6 M€ permet d’assurer systématiquement le maintien en Betclic ÉLITE sur la période étudiée.
- Enfin, un budget supérieur à 8 M€ est synonyme de qualification en playoffs dans près de 90% des cas (une seule exception sur la période étudiée).



Étude comparative Betclic ÉLITE / PRO B

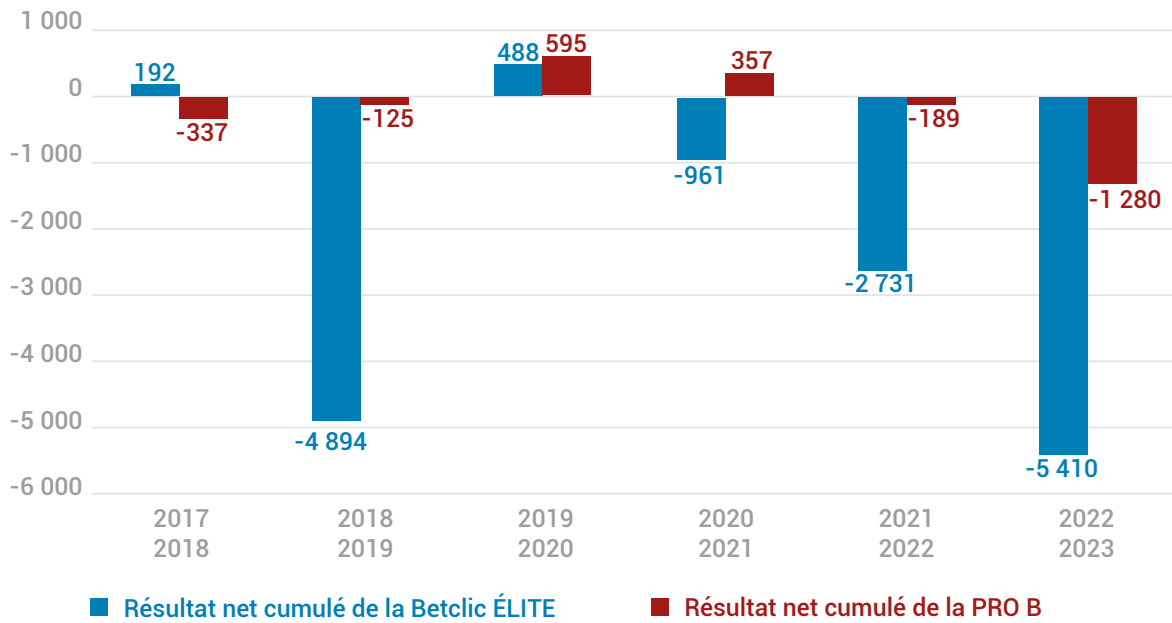
Évolution de l’écart entre la moyenne des produits d’exploitation de la Betclic ÉLITE et de la PRO B (en K€)



Sans tenir compte des deux saisons impactées par la crise de la Covid-19, la moyenne des produits d’exploitation a constamment progressé dans les deux divisions depuis la saison 2014-2015.

Alors que la part des produits d’exploitation de la PRO B par rapport à ceux de la Betclic ÉLITE n’avait jamais été aussi élevée que lors de la saison 2021-2022, la saison 2022-2023 voit cette part redescendre à 44%, signe d’un écart plus important entre les deux divisions qui s’explique notamment par les deux locomotives du basket français qui participent à l’Euroleague (AS Monaco Basket et LDLC ASVEL) et qui tirent vers le haut la moyenne des produits d’exploitation de la Betclic ÉLITE. Sur la saison 2022-2023, cette part se rapproche des niveaux standards constatés sur les dix dernières saisons (entre 40 et 41%).

Comparaison du résultat net entre Betclic ÉLITE et PRO B



LNB PRO B

Compte de résultat cumulé de la PRO B (en K€)

PRO B	Réalisé 30/06/23	%	Réalisé 30/06/22	%	Évolution Globale	
Produits d'exploitation						
Recettes de match	8 802	18%	6 991	15%	1 811	26%
Droits TV	0	0%	0	0%	0	0
Sponsoring	21 265	43%	21 292	46%	-27	0
<i>dont sponsors privés</i>	18 760	88%	19 145	90%	-385	-2%
<i>dont sponsors publics</i>	2 505	12%	2 147	10%	358	17%
Subventions	13 904	28%	12 747	28%	1 157	9%
Reprises sur amortissement / transferts de charges	2 365	5%	2 280	5%	85	4%
Autres produits	2 880	6%	2 969	6%	-89	-3%
Total produits d'exploitation	49 216	100%	46 279	100%	2 937	6%
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	21 826	43%	19 010	40%	2 816	15%
Impôts et taxes	1 110	2%	1 172	2%	-62	-5%
Salaires bruts	19 663	38%	18 642	40%	1 021	5%
Charges sociales	7 595	15%	7 308	15%	287	4%
Dotation aux amortissements et provisions	684	1%	740	2%	-56	-8%
Autres charges	378	1%	284	1%	94	33%
Total charges d'exploitation	51 256	100%	47 156	100%	4 100	9%
Résultat d'exploitation	-2 040		-877			
Résultat financier	-72		-52			
Résultat exceptionnel	818		745			
Impôts sur les bénéfices	-15		5			
Bénéfices ou pertes	-1 280		-189			

Des produits et des charges sur des niveaux records

Comme la saison dernière, les produits et charges d'exploitation atteignent de nouveau des montants historiques pour la PRO B sur la saison 2022-2023.

Les produits d'exploitation, à hauteur de 49 M€, connaissent une augmentation de 6% (+2,9 M€) par rapport à la saison 2021-2022. Cette hausse s'explique par les recettes de matchs qui atteignent un montant avoisinant les 9 M€ (+26%) grâce à une fréquentation record des salles de PRO B sur la saison, et par les subventions d'exploitation (+9%).

Les charges d'exploitation dépassent la barre symbolique des 50 M€ au cumulé et sont en augmentation de 9% (+4,1 M€). Comme vu sur la Betclic ÉLITE, la période inflationniste a un impact significatif dans les comptes des clubs expliquant la forte hausse sur le poste « *Autres achats et charges externes* » (+2,8 M€ soit +15%) avec notamment les frais liés au réceptif et les frais de déplacements des équipes en forte hausse. La masse salariale et les charges sociales afférentes sont également en progression (+1,3 M€) par rapport à la saison précédente.

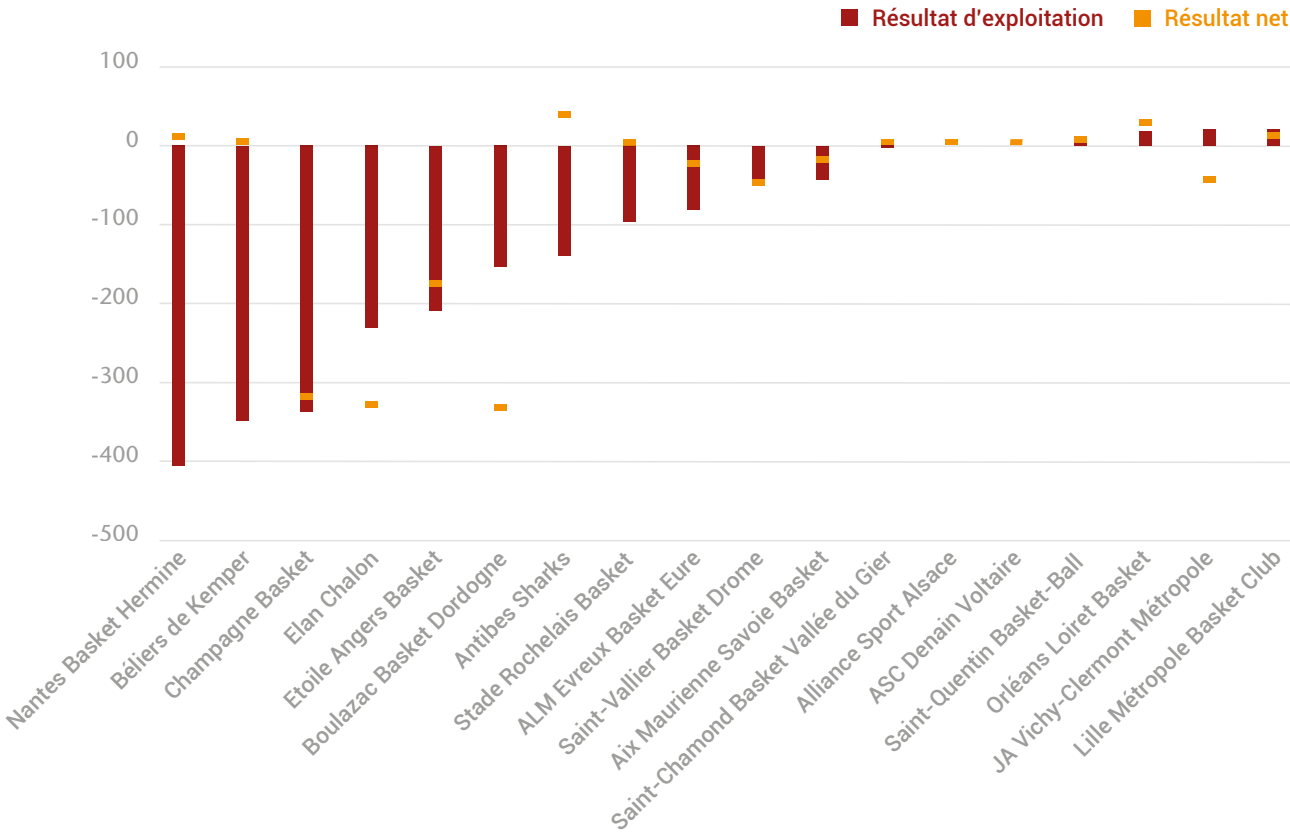
Un résultat d'exploitation fortement déficitaire

Au 30 juin 2023, la PRO B présente un résultat d'exploitation déficitaire de -2,04 M€, en forte dégradation par rapport à l'exercice 2021-2022 (-0,9 M€). Comme expliqué précédemment, l'impact significatif de la période d'inflation sur les charges d'exploitation des clubs n'a pu être amorti par les chiffres records enregistrés sur les produits des clubs et plus particulièrement les recettes de matchs.

Ce résultat d'exploitation est en partie compensé par un résultat exceptionnel significatif à hauteur de 0,8 M€ (apports d'actionnaires notamment) permettant de présenter un résultat net un peu moins déficitaire (-1,28 M€).

Résultats et situation nette de la PRO B

Résultat d’exploitation par club pour la saison 2022-2023 (en K€)



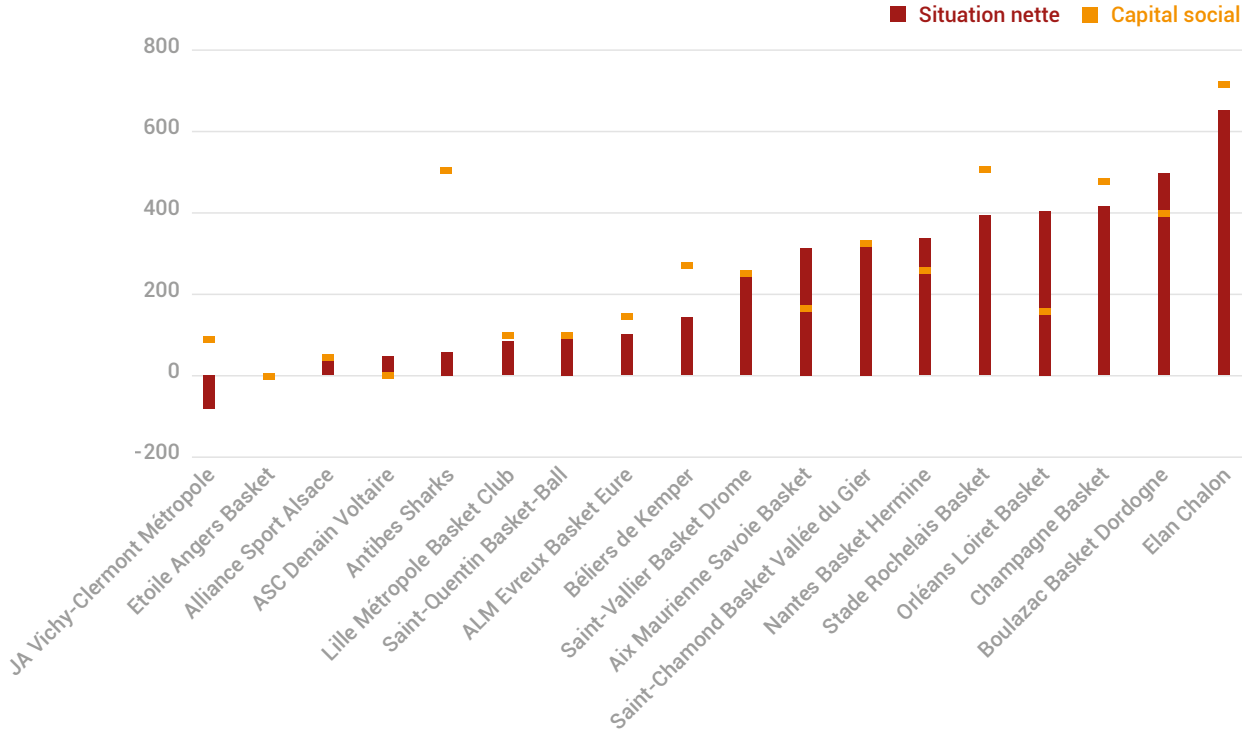
Comme précisé précédemment, l’exploitation des clubs de PRO B sur la saison 2022-2023 est fortement déficitaire à hauteur de 2 M€. La moitié des clubs de la division présente un résultat d’exploitation de -100 K€ ou plus, dont trois clubs dépassent les -300 K€. En moyenne, les clubs de PRO B présentent une exploitation déficitaire de 113 K€.

Au 30 juin 2023, le résultat net consolidé sur la division s’établit à -1,28 M€, ce qui reviendrait à dire qu’en moyenne un club de PRO B présente un résultat net de -71 K€ alors qu’il était proche de l’équilibre la saison précédente. Ce résultat net sur la division s’explique principalement par quatre clubs : Boulazac Basket Dordogne (-347 K€), Elan Chalon (-341 K€), Champagne Basket (-335 K€) et Etoile Angers Basket (-193 K€).

Par la présence de produits exceptionnels, certains clubs à l’exploitation déficitaire présentent finalement des comptes à l’équilibre.



Situation nette et capital social par club (en K€)



La situation nette cumulée des clubs de PRO B au 30 Juin 2023 s’établit à 4,1 M€ et est légèrement inférieure à la saison précédente (4,7 M€, la plus élevée historiquement). La moitié des clubs de la division ont une situation nette supérieure à 250 K€ illustrant la solidité financière des clubs.

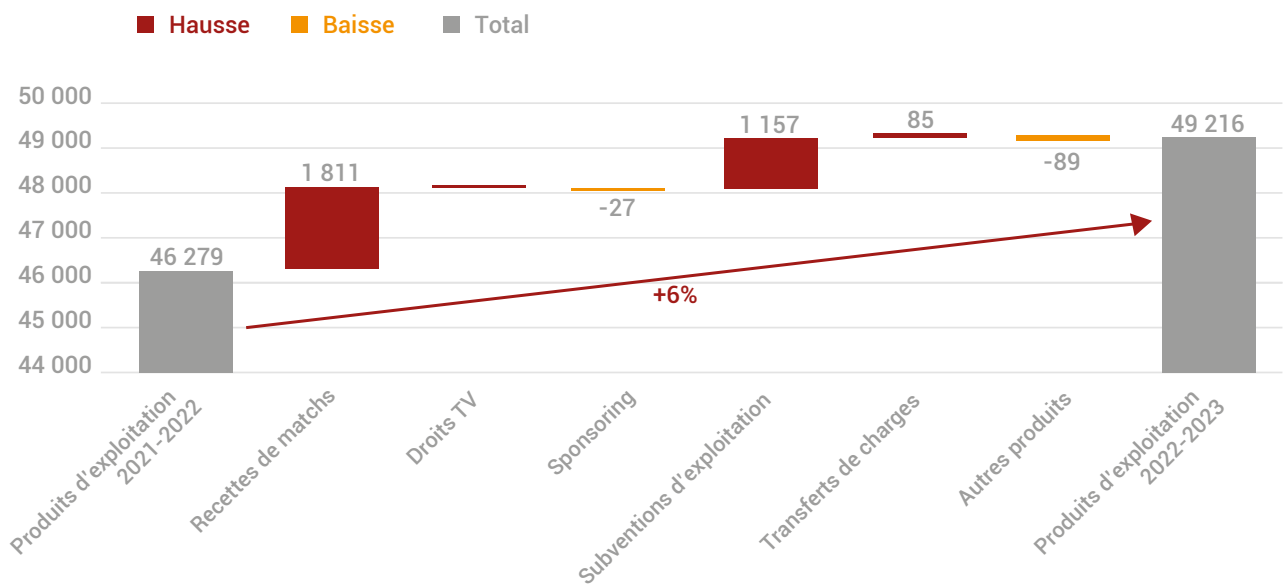
La perte constatée sur la division (-1,28 M€) ne se retrouve pas en lecture directe sur la situation nette de la division au 30 juin 2023, par rapport à celle du 30 juin 2022, du fait de l’effet changement

de périmètre des clubs (arrivée de clubs de Betclic ÉLITE et Nationale 1 avec des situations nettes très solides) et la réalisation d’augmentations de capital.

Seul le club JA Vichy-Clermont Métropole affiche une situation nette négative de -80 K€. Les clubs ont pour obligation réglementaire de revenir à une situation nette a minima à l’équilibre sous trois saisons.

Les produits d'exploitation

Evolution des produits d'exploitation (en K€)



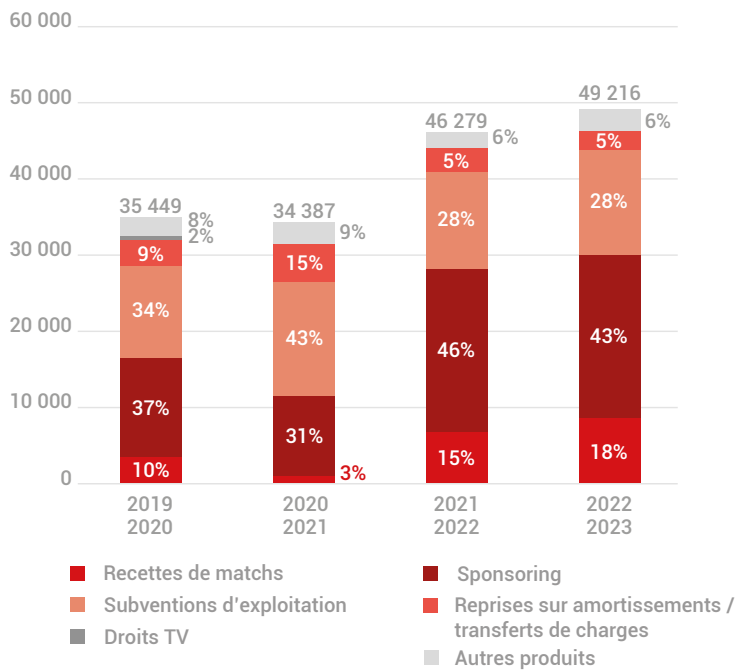
Les produits d'exploitation atteignent de nouveau un niveau record pour la PRO B cette saison, après une saison 2021-2022 déjà la plus élevée dans l'histoire de la division. Les clubs de PRO B ont généré plus de 49 M€ de produits d'exploitation sur la saison 2022-2023. La présence des quatre clubs relégués au cours des deux saisons précédentes, avec des modèles économiques semblables à certains clubs de Betclic ÉLITE, ainsi que la progression des ressources de l'ensemble des clubs de la division, justifient ce montant record.

Par rapport à la saison 2021-2022, les produits d'exploitation présentent une augmentation de 2,9 M€ (+6%) qui s'explique par la progression significative des recettes de matchs à hauteur de 1,8 M€ (recettes de matchs en hausse de 26%) et la hausse de 1,1 M€ des subventions d'exploitation. La saison 2022-2023 était celle de tous les records en termes de fréquentation dans les salles des deux premières divisions expliquant la hausse des recettes de matchs par rapport à la saison précédente. Concernant les subventions d'exploitation, le changement de périmètre des clubs sur la division justifie l'augmentation par rapport à la saison précédente avec des clubs présentant un financement à travers des montants de subventions d'exploitation plus importants. La hausse sur les subventions n'est donc pas un phénomène généralisé sur les clubs de PRO B sur la saison.

Les autres postes de produits ne connaissent pas d'évolutions significatives en cumulé par rapport à la saison 2021-2022. Le poste « Sponsoring », qui représente le poste le plus important des produits d'exploitation, reste stable à hauteur de 21,3 M€. Cependant, il est important de rappeler que l'exercice 2021-2022 avait permis de « solder » les produits constatés d'avance, du fait de prestations qui n'avaient pu être assurées sur les deux exercices précédents (2019-2020 et 2020-2021), notamment sur les postes « Recettes de matchs » et « Sponsoring ».



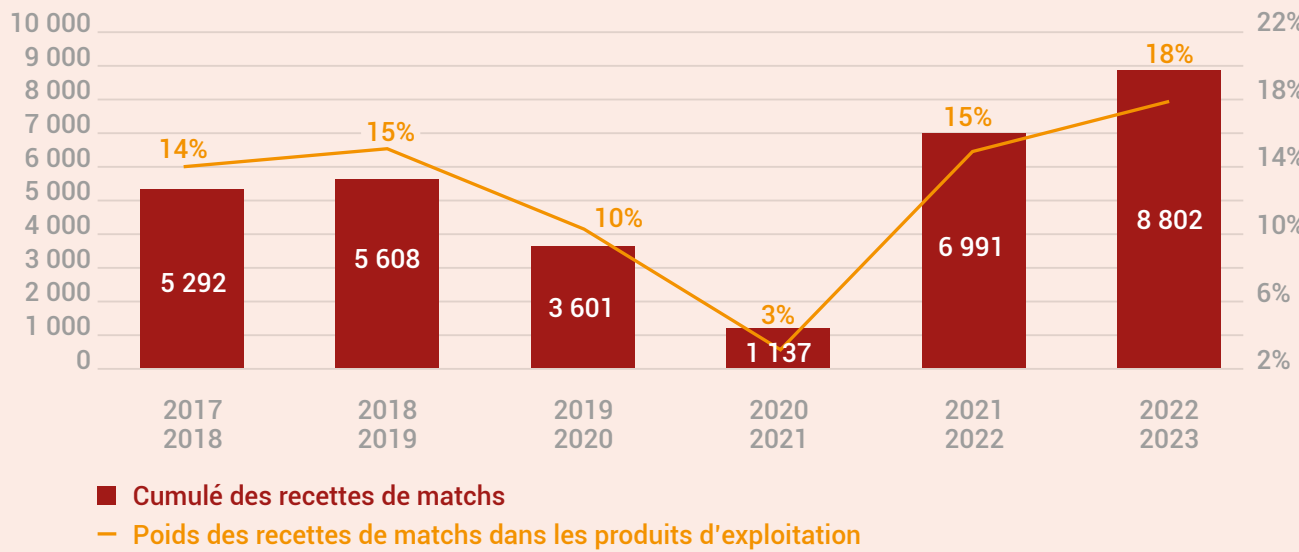
Évolution de la répartition des produits d'exploitation (en K€)



Comme la saison précédente, les différents postes des produits d'exploitation proposent une répartition « classique », après les deux saisons où les poids des produits avaient été déséquilibrés par la pandémie de Covid-19. Il convient de souligner que les recettes de matchs, qui ont connu une progression importante pour atteindre un niveau record sur la saison 2022-2023, représentent 18% des produits d'exploitation alors que le poids de ce poste est de 15% sur les saisons dites « classiques ».

Comme constaté chaque saison, les clubs de PRO B affichent une dépendance plus importante aux subventions d'exploitation des collectivités (28%) par rapport au poids que ce poste représente en moyenne pour les clubs de Betclic ÉLITE (16%). Le volet sponsoring (43%) représente quant à lui un poids du financement de l'économie des clubs de PRO B comparable à celui de la première division (45%).

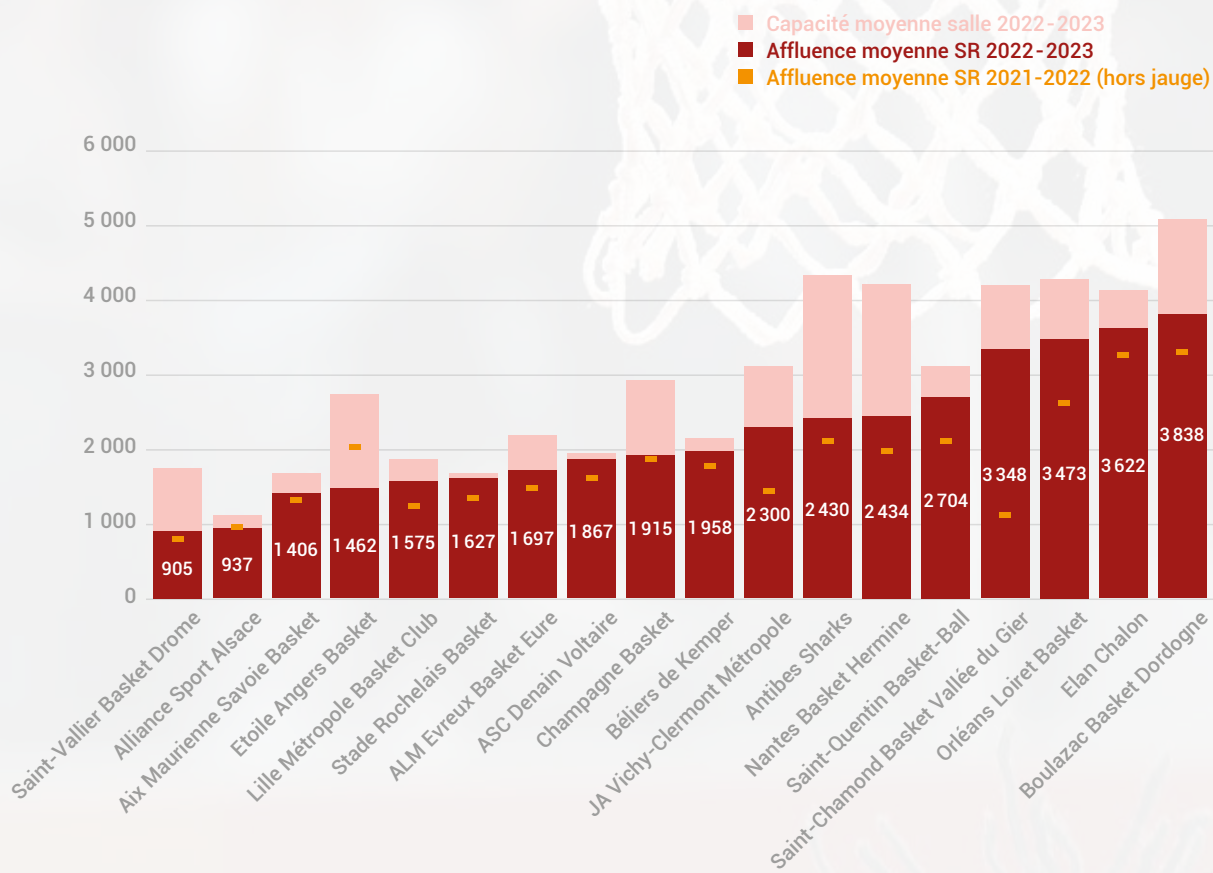
Évolution des recettes de matchs - toutes compétitions confondues (en K€)



Après avoir retrouvé un poids standard dans la répartition des produits d'exploitation sur la saison précédente, les recettes de matchs représentent 18% des ressources des clubs de PRO B sur la saison 2022-2023. Le montant généré sur les recettes de matchs atteint un niveau historique à hauteur de 8,8 M€, dépassant le précédent record réalisé la saison précédente (7,0 M€, tenant compte des reprises de produits constatés d'avance pour 0,8 M€). Cette progression de 25% des recettes de matchs est le reflet des affluences historiques que le basket professionnel français a connu sur

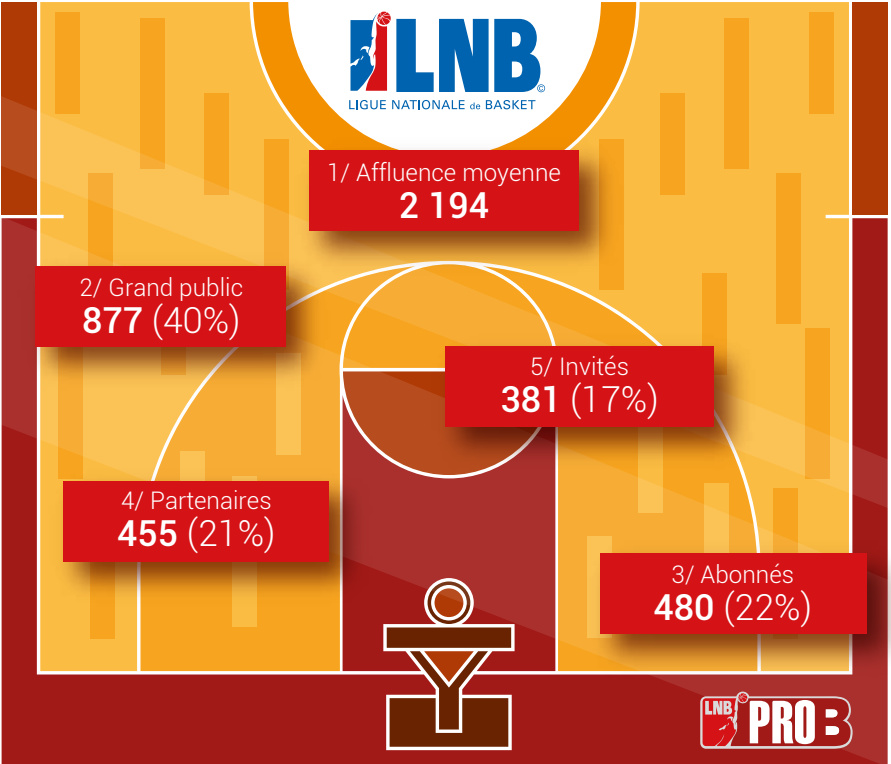
ses deux divisions, avec un taux de remplissage record sur la PRO B à hauteur de 75% au cours de la saison régulière (le précédent record s'élevait à 70%). Plus de 700 000 spectateurs ont assisté aux matchs de PRO B (saison régulière et playoffs), permettant de s'approcher de cette barre des 9 M€ de chiffre d'affaires. Il est important de noter que quatre clubs concentrent la moitié de ces revenus : Boulazac Basket Dordogne, Saint-Chamond Basket VDG, Elan Chalon et Orléans Loiret Basket.

Affluence moyenne par club (saison régulière)

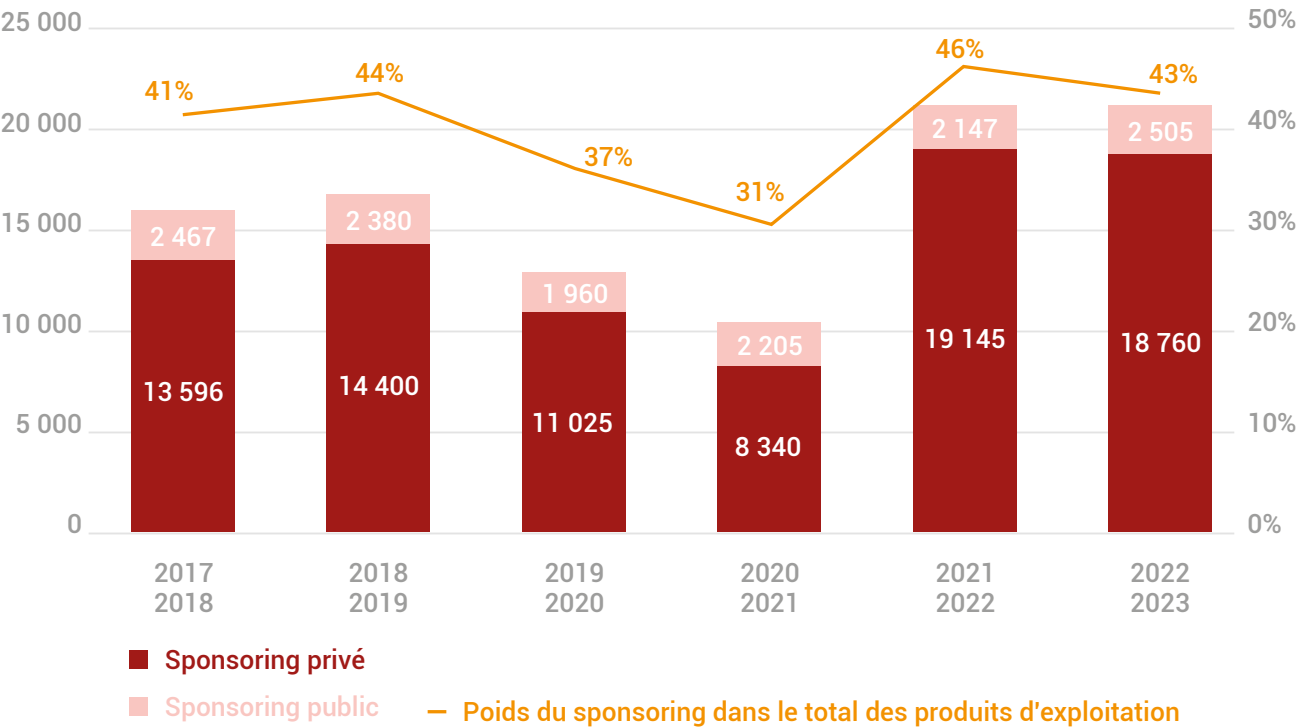


Comme expliqué à travers les recettes de matches, les affluences en PRO B sur la saison 2022-2023 ont atteint des niveaux sans précédent. Le taux de remplissage sur la saison s'élève donc à 75% et l'affluence moyenne sur la division au cours de la saison régulière est de 2 194 spectateurs, nettement au-dessus de l'affluence moyenne la plus élevée jusqu'à cette saison (2 054 spectateurs lors de la saison 2015-2016). A l'exception d'un club, les 17 autres clubs de la division présentent des affluences moyennes en progression par rapport à la saison 2021-2022 (données ne tenant pas compte des matches disputés avec jauge du public). Les quatre clubs cités précédemment, et qui génèrent à eux seuls la moitié des revenus issus des recettes de matches, affichent logiquement des affluences moyennes élevées, dépassant la barre des 3 000 spectateurs. Le club Saint-Chamond Basket VDG présente une forte hausse de son affluence moyenne du fait de son entrée en début de saison 2022-2023 dans sa nouvelle Arena (4 200 places). Le club Orléans Loiret Basket bénéficie également de sa nouvelle salle depuis avril 2023, avec un effet année pleine sur son affluence moyenne qui sera observé sur la saison 2023-2024.

Répartition des spectateurs par typologie de public sur l'ensemble de la PRO B



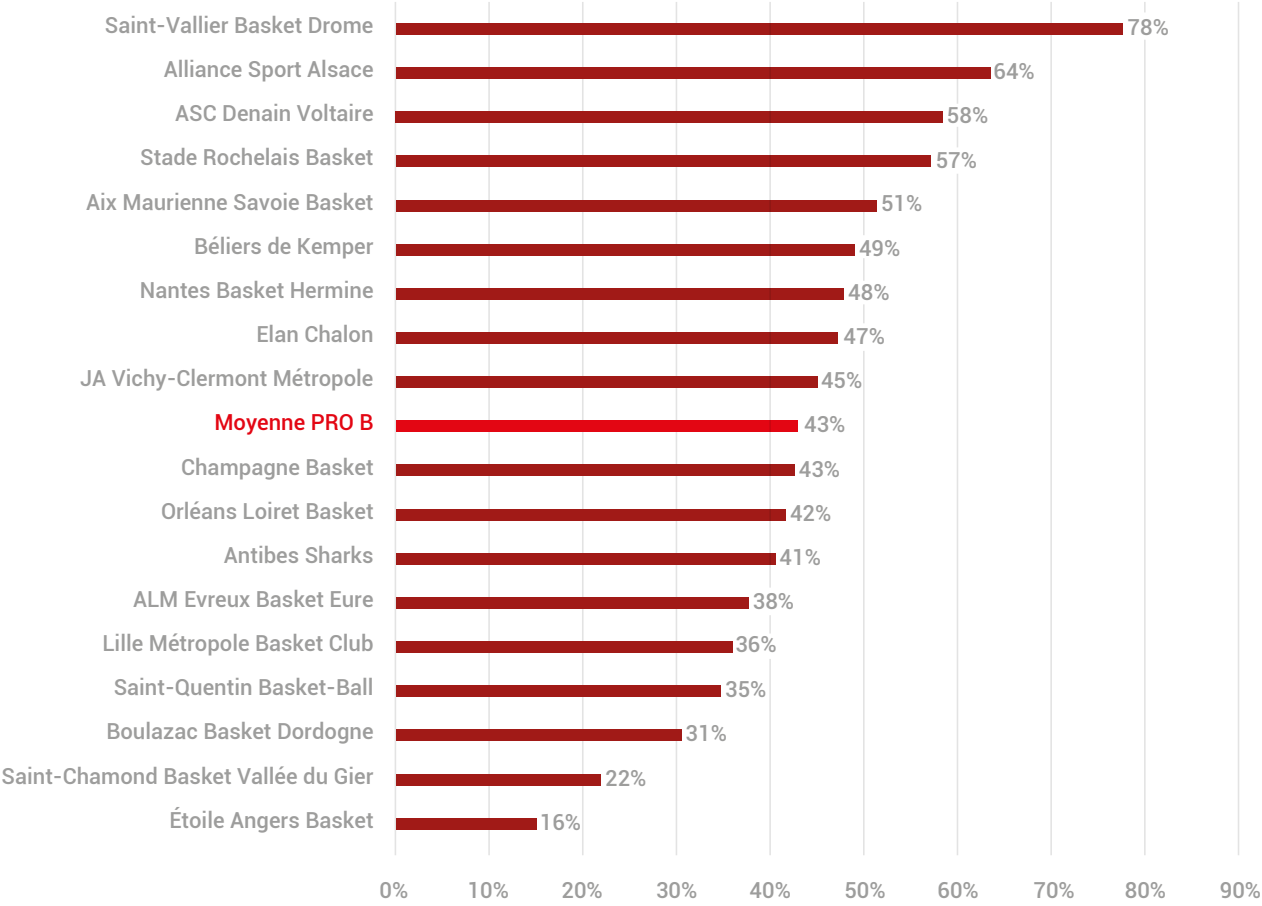
Évolution des produits du sponsoring (en K€)



Les produits de sponsoring atteignent le même niveau que la saison précédente soit 21 M€. Cependant, il convient de noter que le poste « Sponsoring » des comptes clôturés au 30 juin 2022, qui présentait un montant jamais atteint, comprenait 1,2 M€ de reprises de produits constatés d'avance des deux saisons précédentes pour lesquelles les prestations liées au contrat de sponsoring (visibilité public, prestations VIP et moments d'échanges BtoB) n'avaient été assurées que partiellement. Ainsi, neutralisé de cet effet, les revenus issus

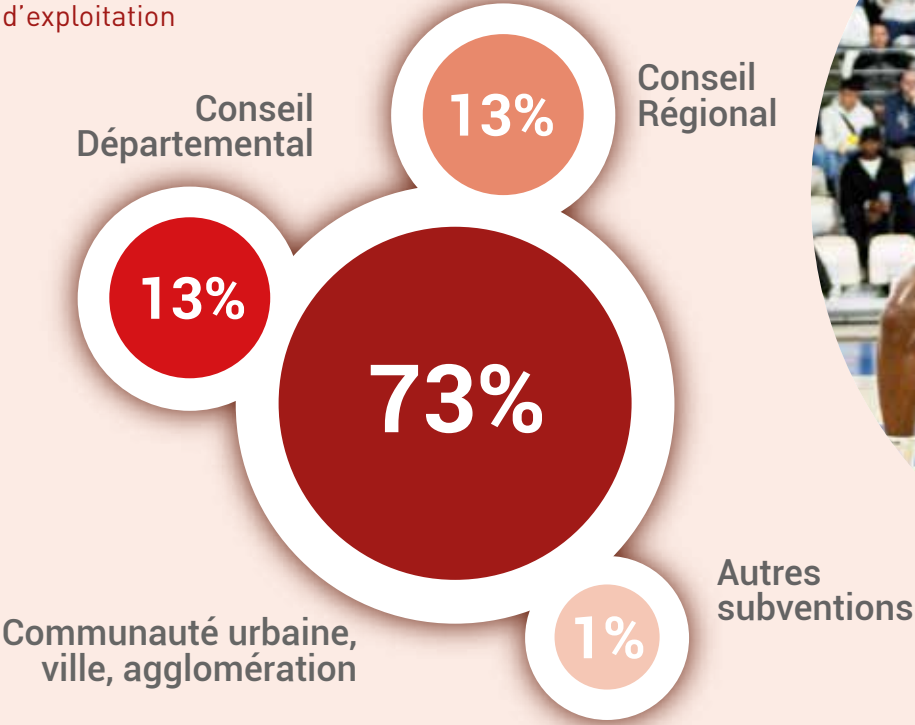
des partenaires privés et publics sur la saison 2022-2023 connaissent en réalité une évolution significative et mettent en évidence les bonnes performances des clubs sur ce volet. Pour la saison 2022-2023, le sponsoring des collectivités représente une part plus importante sur les revenus de sponsoring totaux. Cela peut varier d'une saison à l'autre en fonction des clubs présents dans la division, de leurs modèles de financement et du fléchage même du soutien des collectivités.

Poids du sponsoring par club



La répartition des poids du sponsoring entre les clubs de PRO B présente de grandes disparités, signe de modèles économiques différents, comme cela peut être constaté sur la Betclic ÉLITE. Certains clubs voient leurs financements assurés principalement par le sponsoring (poids du sponsoring allant jusqu'à 78% pour le club Saint-Vallier Basket Drôme) alors que d'autres clubs ne présentent des revenus issus du reporting que dans de faibles proportions et ont conscience que le développement de leurs modèles économiques passe en partie par ce volet. Pour le club Etoile Angers Basket, qui présente le poids du sponsoring le plus faible dans le total des produits d'exploitation, il convient d'appréhender cette lecture avec en parallèle un montant de mécénat important expliqué par le statut juridique du club (forme associative).

Focus sur les subventions d'exploitation



Comme expliqué précédemment, les subventions d'exploitation sont en forte augmentation par rapport à la saison 2021-2022 à hauteur de 1,1 M€. Cette hausse est portée par les subventions versées par les villes, agglomérations et communauté urbaine (+1,7 M€) qui compensent la baisse sur le poste « *Autres subventions* ». Ce dernier, sur lequel était fléché les aides de l'Etat liées à la pandémie de Covid-19 (fonds de solidarité, dispositif de compensation billetterie), et qui représentait encore 8% des subventions d'exploitation sur la saison 2021-2022 et jusqu'à 18% lors de l'exercice 2020-2021, représente seulement 1% des subventions totales.

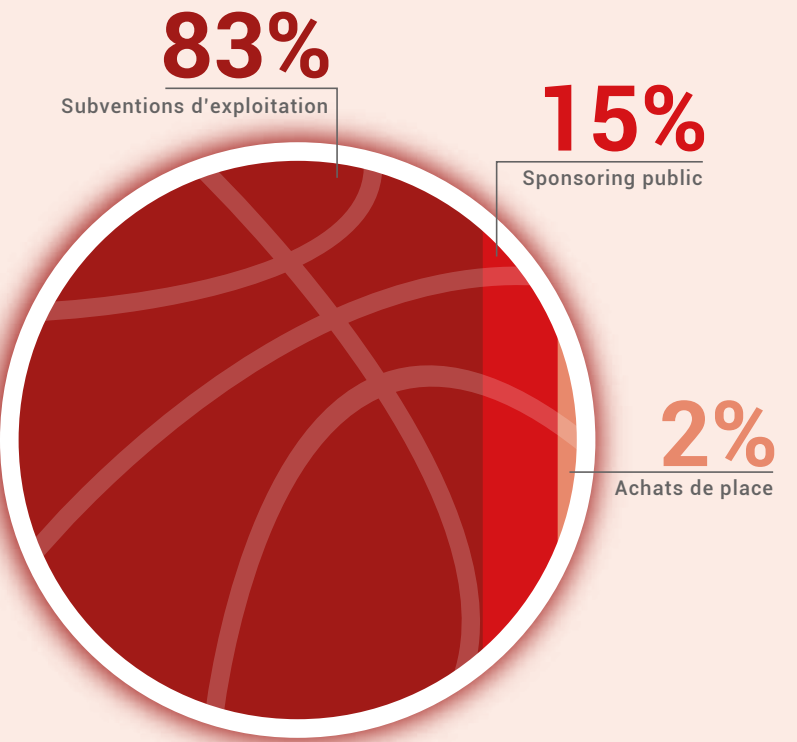
Cette hausse constatée sur les subventions d'exploitation au global ne s'explique pas par un financement supplémentaire des collectivités à destination des clubs, mais principalement par le changement de périmètre des clubs dans la division.

Les villes, agglomérations et communauté urbaine constituent le principal soutien aux clubs et rappellent une fois de plus l'attachement des acteurs publics locaux au développement des clubs de PRO B.

Focus sur l'aide des collectivités

Le niveau de soutien des collectivités aux clubs de PRO B (subvention d'exploitation, sponsoring et achat de places) représente un financement de 16,7 M€ contre 15,4 M€ sur la saison 2021-2022 (dont 0,8 M€ d'aides liées à la pandémie de Covid-19). Cette hausse s'explique par les subventions d'exploitation et le sponsoring public, comme vu précédemment.

Les aides des collectivités conservent la répartition habituelle avec une proportion très importante des subventions d'exploitation. L'ensemble du soutien des collectivités représente 34% des produits d'exploitation des clubs de PRO B.



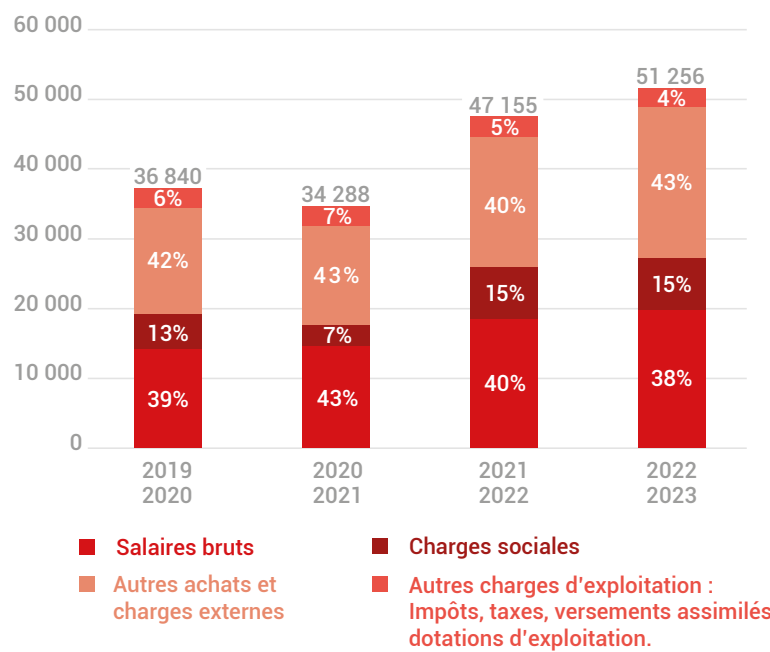


Evolution de la répartition des charges d'exploitation (en K€)

La répartition des charges d'exploitation avait retrouvé ses standards d'avant période Covid-19 lors de la saison 2021-2022. L'importante augmentation des Autres achats et charges externes en volume comme vu précédemment s'illustre dans la proportion de ce poste sur le total des charges d'exploitation (43% contre 40% la saison dernière).

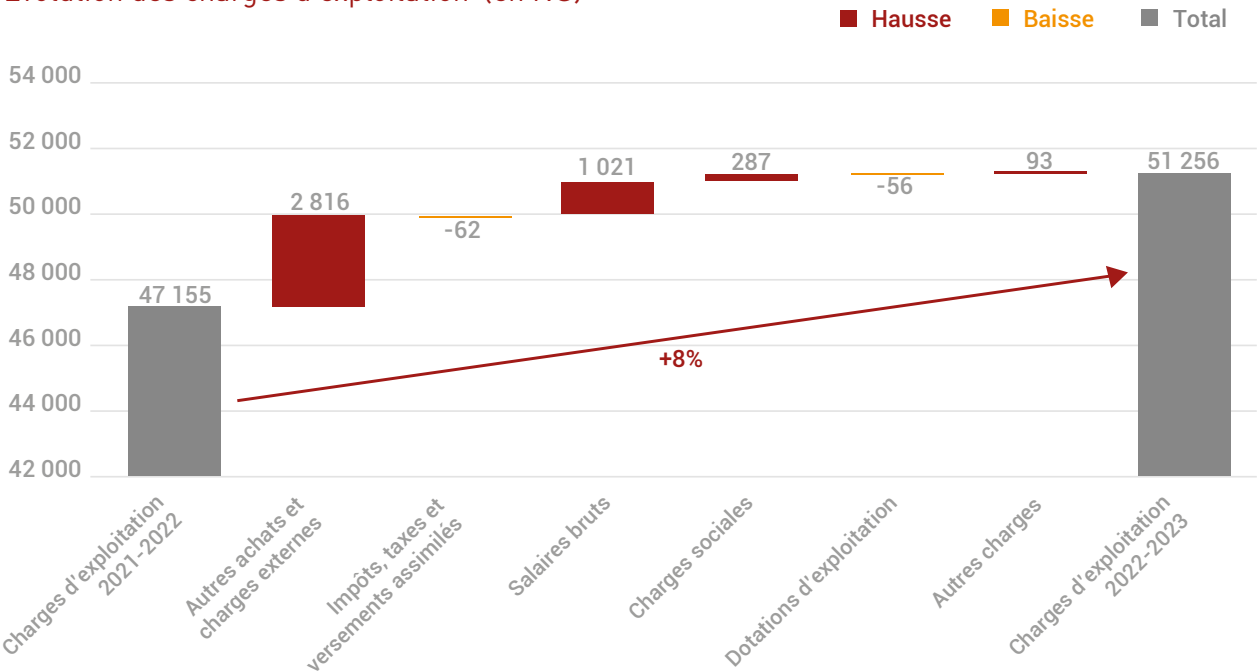
Les salaires bruts (sportifs et administratifs) et les charges sociales représentent 53% des charges, contre 55% sur la Betclic ÉLITE.

Les Autres charges d'exploitation se composent des Impôts, taxes et versements assimilés, dotations d'exploitation (amortissements, provisions...) et Autres charges.



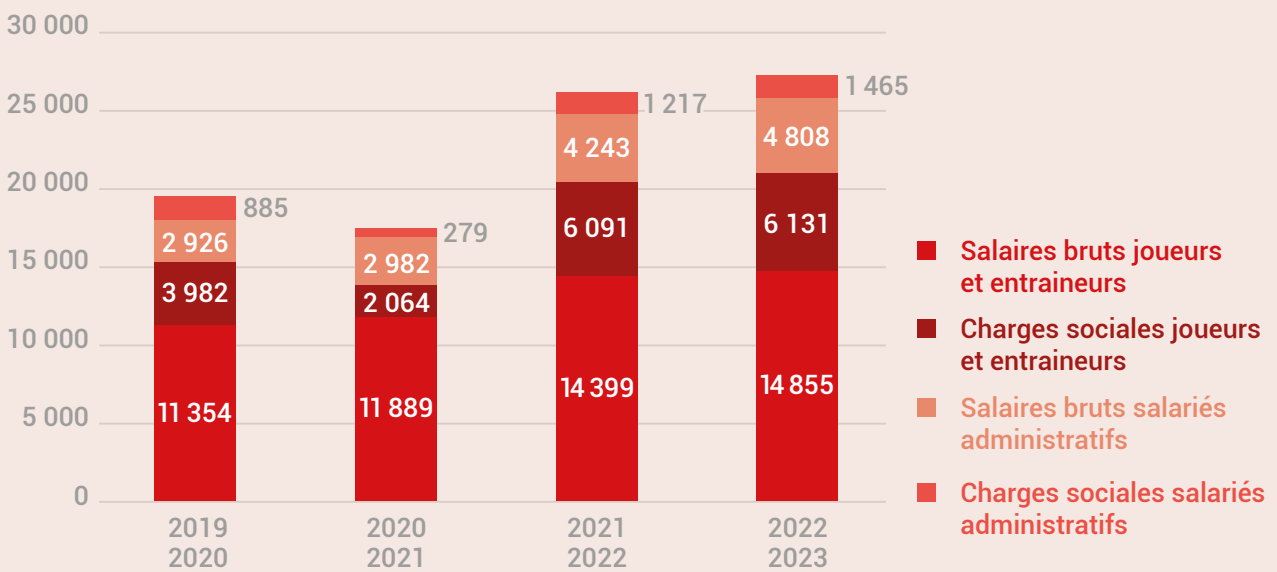
Les charges d'exploitation

Évolution des charges d'exploitation (en K€)



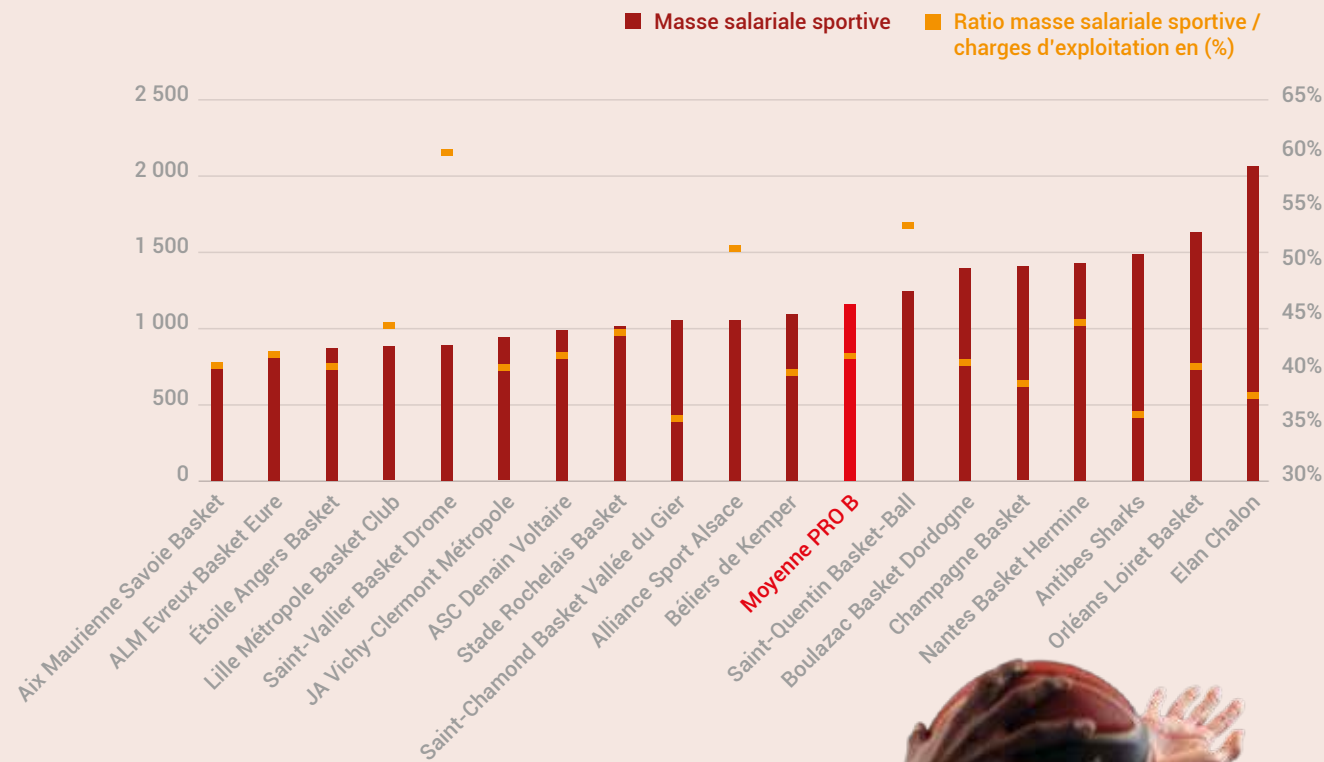
À l'instar des produits d'exploitation, les charges d'exploitation connaissent également une augmentation mais qui s'avère, elle, encore plus significative (+8%) pour atteindre un niveau record de 51 M€ en cumulé pour les clubs de PRO B. Cette augmentation de 4 M€ s'explique par la hausse importante du poste « *Autres achats et charges externes* » en lien avec la période inflationniste (+2,8 M€) et la hausse de la masse salariale et des charges sociales afférentes à hauteur de 1,3 M€. L'inflation que nous traversons a un impact direct pour les clubs au niveau des frais d'organisation de matchs (coût du réceptif, sécurité, énergie) et sur les frais de déplacements (transport et hébergement). Tous les clubs de PRO B ont en effet confirmé avoir subi des hausses tarifaires sur ces différents postes. Concernant la masse salariale, la saison 2022-2023 offrait deux accessions à l'élite du basket français alors qu'une seule accession sera offerte lors de la saison 2023-2024 (passage de la Betclic ÉLITE de 18 à 16 clubs) : plusieurs clubs avaient donc fait le choix d'investir fortement sur la masse salariale sportive pour tenter de répondre à leurs ambitions de montée.

Évolution de la masse salariale (en K€)



La masse salariale totale (sportive et administrative) présente de nouveau un record, après celui enregistré la saison passée, pour s'établir à 27,3 M€ contre 26 M€ sur la saison 2021-2022 (+5%). Cette augmentation s'explique aussi bien par les moyens alloués aux rémunérations des sportifs (joueurs et entraîneurs), +0,6 M€, que par la structure administrative des clubs en augmentation de 0,7 M€. Les clubs ont donc cherché à se renforcer sportivement pour répondre à leurs ambitions sur la saison, mais également à se structurer pour poursuivre leur développement, incité par la démarche de labélisation (Label Club) et le respect du Plan Stratégique, en anticipation des échéances à venir sur les prochaines saisons.

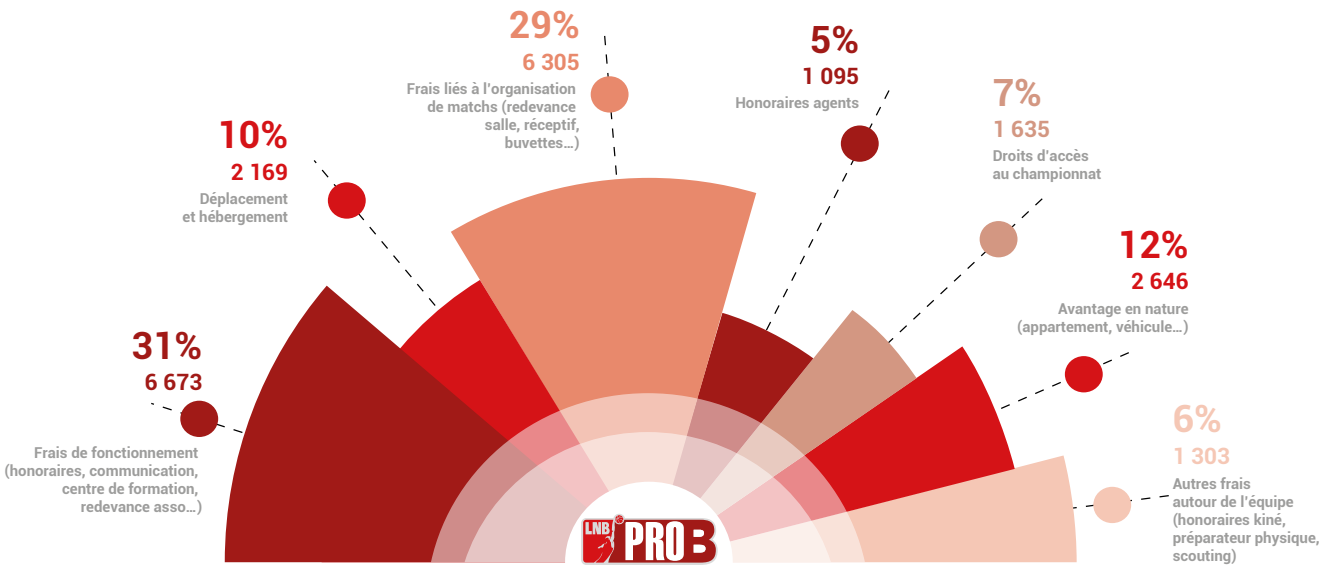
Masse Salariale sportive par club – charges sociales comprises (en K€)



Comparé à la Betclic ÉLITE, le rapport de force des masses salariales sportives (salaires bruts et charges sociales) des clubs de PRO B semble davantage équilibré. Certains clubs affichent tout de même des masses salariales sportives qui représentent deux voire trois fois le montant de celles des clubs aux plus petits budgets (0,74 M€ contre 2,1 M€). La masse salariale sportive moyenne des clubs de PRO B s'élève à 1,17 M€ contre 1,1 M€ la saison précédente. Ainsi, en moyenne, 41% du budget de charges des clubs est consacré à la rémunération de l'équipe professionnelle (29% pour les salaires bruts et 12% pour les charges sociales). Certains clubs, dont la partie administrative est encore peu structurée et avec des frais de fonctionnement limités, consacrent plus de la moitié de leurs budgets pour financer les rémunérations des sportifs (3 clubs présentent un ratio égal ou supérieur à 50%).

Par comparaison avec les autres grandes disciplines sportives en France, le ratio salaires bruts du secteur sportif professionnel rapporté aux charges d'exploitation s'établit à 29% en PRO B contre 30% au football (Ligue 2 BKT) et 34% au rugby (PRO D2).

Focus sur la répartition des Autres achats et charges externes (en K€)



Le poste « Autres achats et charges externes », qui représente en moyenne 43% des charges des clubs de PRO B, se compose principalement des frais de fonctionnement (31%), des frais liés à l'organisation des matchs à domicile (29%), des avantages en nature à destination des joueurs et entraîneurs (12%) et des frais de déplacements et hébergements lors des matchs à l'extérieur (10%).

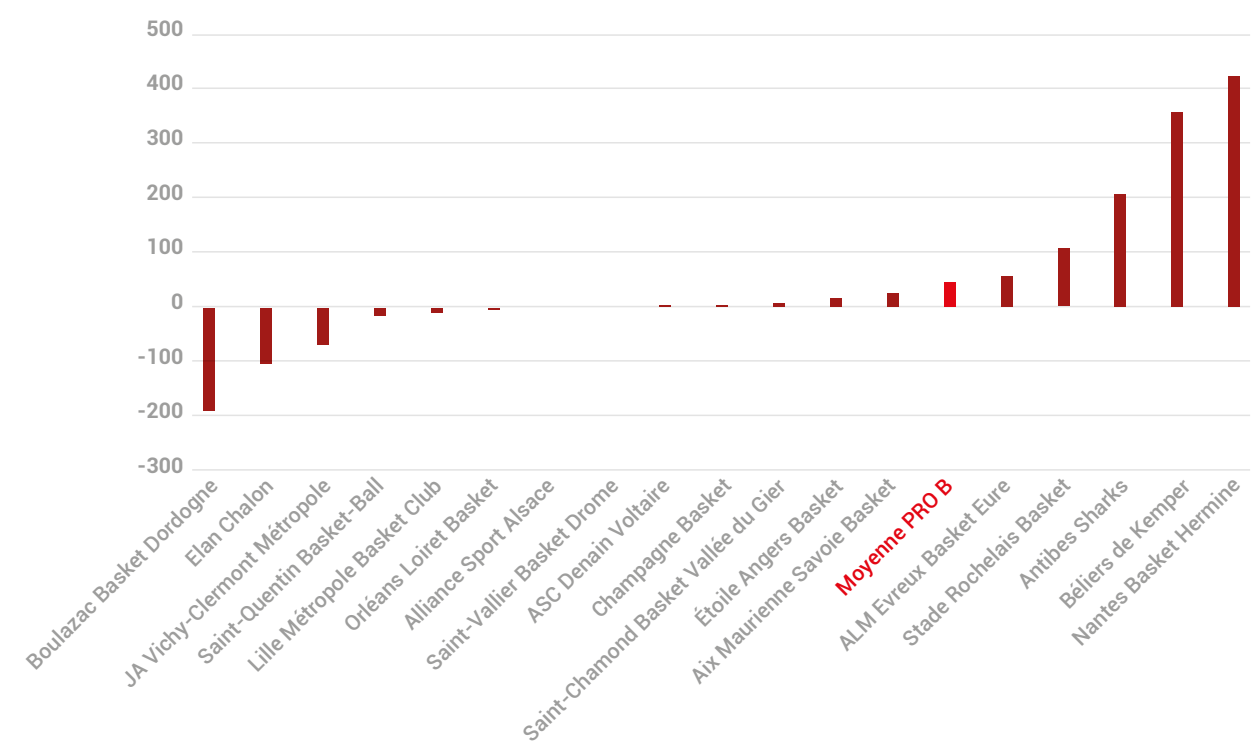
Sur la saison 2022-2023, ce poste atteint un montant de 21,8 M€ sur la division soit une augmentation de 15% (+2,8 M€). Cette hausse, comme expliqué précédemment dans ce rapport, est liée à la période inflationniste qui voit les frais d'organisation de matchs bondir à 6,3 M€ (+1,6 M€ soit +34% en une saison) avec des postes tels que les frais de sécurité, les prestations des traiteurs (VIP) et les coûts liés à l'énergie. Les frais de déplacements et hébergements lors des matchs disputés à l'extérieur connaissent également une augmentation importante (+13%). Les moyens d'actions des clubs sur ces charges sont malheureusement limités.

Les frais de fonctionnement (un tiers du poste « Autres achats et charges externes ») se composent notamment du coût de fonctionnement du Centre de Formation. Il est intéressant de se focaliser sur les moyens dédiés par les clubs au fonctionnement de leurs Centres de Formation et la formation des nouveaux talents : en moyenne, cela représente 10% des charges d'un budget de club de PRO B*.

*Pour les clubs dont le Centre de Formation est supporté par la structure professionnelle et dont les comptes remontent dans les chiffres de ce rapport



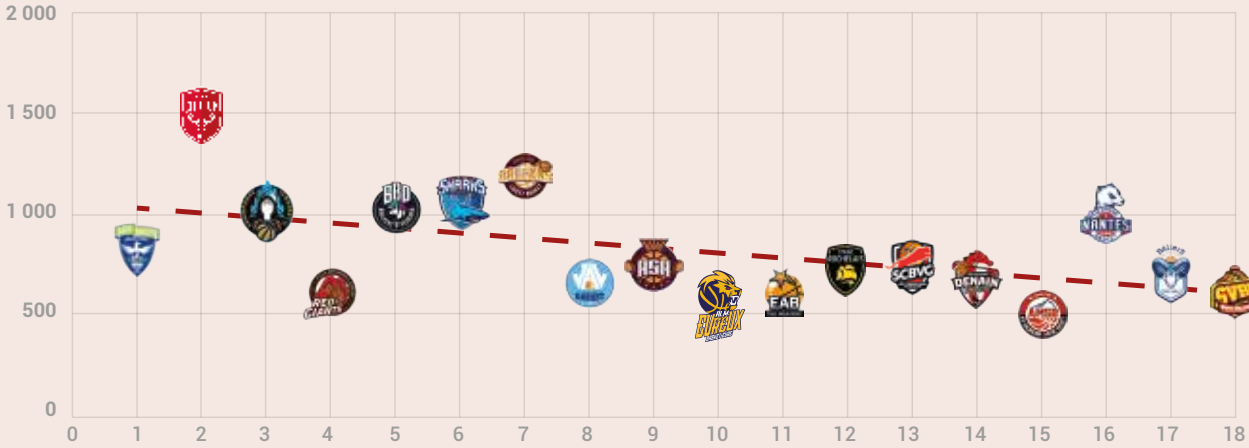
Résultat exceptionnel 2022-2023 (en K€)



Le graphique des résultats exceptionnels des différents clubs sur la division permet de constater que deux clubs présentent des résultats exceptionnels significatifs : Nantes Basket Hermine (422 K€) et Béliers de Kemper (359 K€). Ces deux résultats s'expliquent par la participation des actionnaires (apport en compte courant par exemple) visant à équilibrer une exploitation déficitaire afin de présenter un résultat net à l'équilibre et maintenir une situation nette au même niveau. Le club Antibes Sharks réalise également un résultat exceptionnel significatif du fait de l'organisation d'événements hors basket. Trois clubs présentent en revanche un résultat exceptionnel déficitaire qui s'explique cette saison par les demandes de remboursements liées à des trop-perçus d'aides mises en place par l'Etat durant la période de pandémie Covid-19 (dispositif de compensation partielle de billetterie, exonération de cotisations patronales...) pour lesquelles les clubs n'étaient finalement pas éligibles.



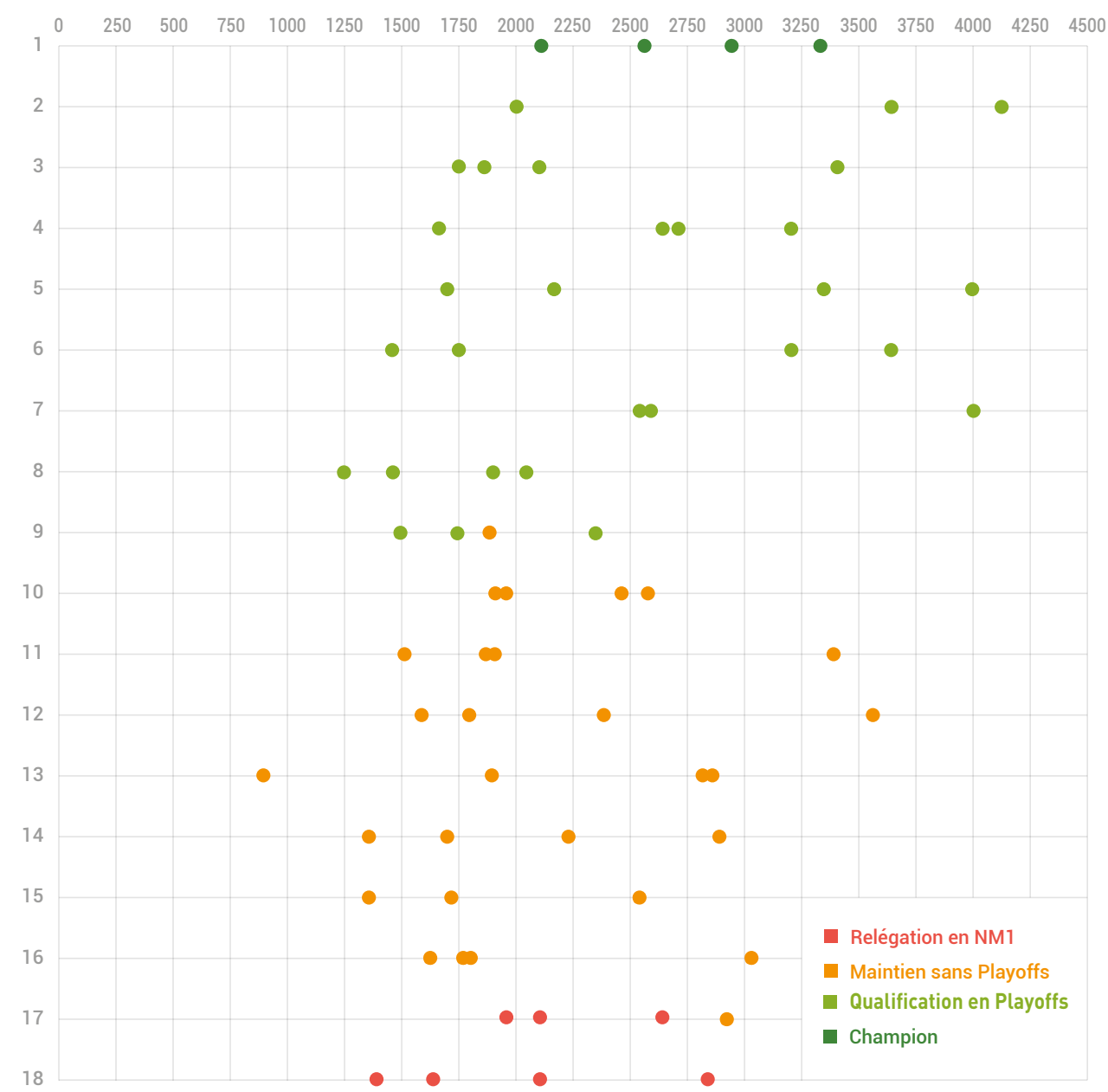
Corrélation entre classement sportif à l'issue de la Saison Régulière et masse salariale sportive (en M€)



La saison 2022-2023 affiche une corrélation entre le classement sportif et la masse salariale sportive de -0,53. Ce coefficient témoigne d'une relative corrélation entre ces deux dimensions, contrairement à la saison précédente (-0,15).

Un coefficient de corrélation de -1 indique une corrélation parfaite, c'est-à-dire que la masse salariale sportive d'un club permettrait de connaître son classement à l'issue de la saison. Sur la saison 2022-2023, le classement sportif illustre en partie les moyens financiers respectifs des clubs.

Risques sportifs et budgets* (en K€)



Ce graphique présente la relation entre les budgets des clubs de PRO B et leurs classements sportifs à l'issue des quatre dernières saisons ayant connu leurs épilogues sportifs (période 2018-2019 à 2022-2023).

- En abscisse se trouvent les niveaux de budget des clubs en milliers d'euros ;
- En ordonnée figure le classement des clubs à l'issue de la saison régulière.

Comme pour la Betclic ÉLITE, cette étude sur les risques sportifs et budgets n'intègre pas la saison 2019-2020 du fait de l'interruption de la compéition en cours de saison et de la non-attribution de palmarès sportif.

Le risque majeur d'une saison sportive pour un club demeure bien évidemment la relégation sportive. Un échec pour l'accession directe en Championnat de France de 1^{ère} division ou dans la course à la qualification pour les Playoffs, permettant de jouer des matchs à forts enjeux sur la fin de saison et synonyme d'une seconde possibilité pour l'accession au sein de l'élite du Basket français, peut également présenter des risques importants pour certains clubs. Ces risques peuvent être d'ordre économique (engagements financiers forts remettant en cause l'équilibre financier de l'exercice) ou en termes de visibilité/notoriété (dans l'optique du développement commercial du club, et plus particulièrement du volet sponsoring qui représente une part significative des produits d'exploitation des clubs).

Pour rappel, le premier de la saison régulière du Championnat de France de PRO B accède directement au Championnat de France de 1^{ère} division. Les équipes classées entre la seconde et la huitième place ainsi que le vainqueur de la Leaders CUP PRO B (ou le neuvième de la saison régulière, si le vainqueur de la Leaders CUP PRO B est déjà qualifié pour les playoffs par l'intermédiaire de la saison régulière), participent aux playoffs de fin de saison, offrant une seconde accession à l'élite.

Contrairement à la Betclic ÉLITE, la répartition des points sur le graphique ne laisse apparaître qu'une corrélation limitée entre les budgets des clubs et le classement sportif à l'issue de la saison régulière.

*Budgets = total des produits d'exploitation, produits financiers et produits exceptionnels

Relégation et niveau de budget

- Il apparait que ce ne sont pas systématiquement les clubs présentant les budgets les plus faibles qui connaissent la relégation en fin de saison.
- Sur les quatre saisons étudiées (7 clubs relégués**) : trois clubs présentaient des budgets conséquents mais n'ont pu se maintenir sportivement (avec respectivement les 6^{ème}, 8^{ème} et 8^{ème} budgets de la division).
- Il reste cependant logique que les clubs ayant de faibles budgets sont plus exposés à une relégation sportive.

**A l'issue de la saison 2020-2021, un seul club a été rétrogradé en NM1. En effet, à la suite de l'alliance entre deux clubs de PRO B, le club Antibes Sharks, pourtant classé 17^{ème}, a été repeché en application des règlements de la LNB.

Budget	Relégation en NM1	Maintien sans Playoffs	Qualification pour les Playoffs	Champion
< 1,5 M€	13 %	38 %	49 %	0 %
1,5 M€ à 2,25 M€	13 %	50 %	34 %	3 %
2,25 M€ à 3 M€	12 %	47 %	29 %	12 %
> 3 M€	0 %	20 %	73 %	7 %



- Probabilité des résultats sportifs par rapport au niveau de budget**
- Le tableau des probabilités confirme l'incertitude sportive dans cette division, les logiques de croissance et décroissance des probabilités en fonction des niveaux de budget n'apparaissant pas clairement dans chacun des intervalles de budget.
 - Un budget avoisinant les 3 M€ offre une « garantie » de qualification pour les playoffs ou un titre de champion à 80% à l'issue de la saison régulière.
 - La marge est relativement faible entre un budget permettant d'éliminer tout risque de relégation et un budget offrant des garanties fortes de qualification pour les playoffs.
 - Il n'existe donc pas de véritable barrières de budgets et les parcours atypiques ne font pas figure d'exception : l'aléa sportif est donc présent sur la division.



Présentation analytique des centres de formation des clubs professionnels (en €)

2022-2023							
1 - SUBVENTIONS AFFECTEES AU CENTRE DE FORMATION							
• Subventions Municipalités							
• Subventions Agglomérations							
• Subventions Départements							
• Subventions Régions							
• Autres subventions							
Sous - total (I) :							
2- AUTRES PRODUITS DU CENTRE DE FORMATION							
• Participation des Familles							
• Partenariat et Mécénat							
• Indemnités de formation							
• Apports du club							
• Autres produits							
Sous - total (II) :							
3 - FRAIS DE DEPLACEMENT ET D'HEBERGEMENT							
• Appartements (loyers, charges)							
• Restauration							
• Déplacements et hébergement (hôtels et transports)							
• Stages							
Sous - total (III) :							
4 - FRAIS D'ACTIVITES SPORTIVES							
• Licences							
• Forfaits							
• Frais médicaux							
• Autres frais d'activité sportive							
Sous - total (IV) :							
5 - SALAIRES ET TRAITEMENTS							
• Communication (téléphone, etc.)							
• Matériels (vidéos, équipements sportifs, etc.)							
• Frais de scolarité							
• Divers (consommation énergies, fournitures, ...)							
Sous - total (V) :							
6 -FRAIS DE FONCTIONNEMENT							
• Joueurs (salaires et charges sociales)							
• Entraîneurs (salaires et charges sociales)							
• Administratifs (salaires et charges sociales)							
Sous - total (VI) :							
Produits afférents au centre de formation (I+II) :							
Charges afférentes au centre de formation (III+IV+V+VI) :							

Focus sur les budgets des clubs pour la saison 2023-2024 (en K€)

Les budgets sont ceux présentés à la Commission de Contrôle de Gestion le 15 septembre 2023, sous leurs versions actualisées.

Les masses salariales exprimées sont celles accordées par le Conseil Supérieur de Gestion, actualisées au 28 septembre 2023 (réunion plénière du Conseil Supérieur de Gestion faisant suite à la réception des comptes clôturés et budgets actualisés).

Ces montants ne tiennent pas compte du dépassement autorisé pour les clubs engagés sans réserve.

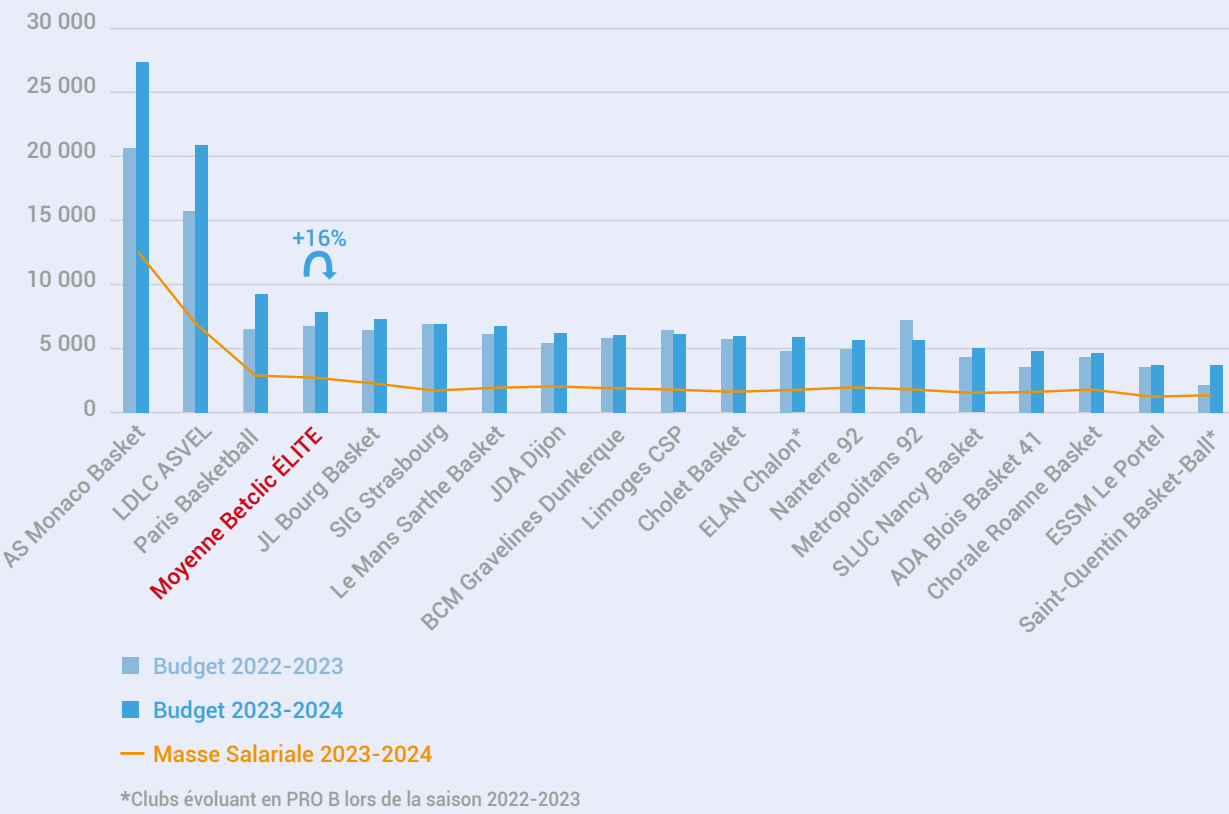
Les masses salariales incluent les salaires bruts et les avantages en nature.

Sont concernés par la masse salariale :

- les entraîneurs principaux et assistants de l'équipe professionnelle ;
- les joueurs professionnels ;
- ainsi que les éventuels joueurs aspirants et stagiaires dans le cas où la structure professionnelle porte le Centre de Formation.

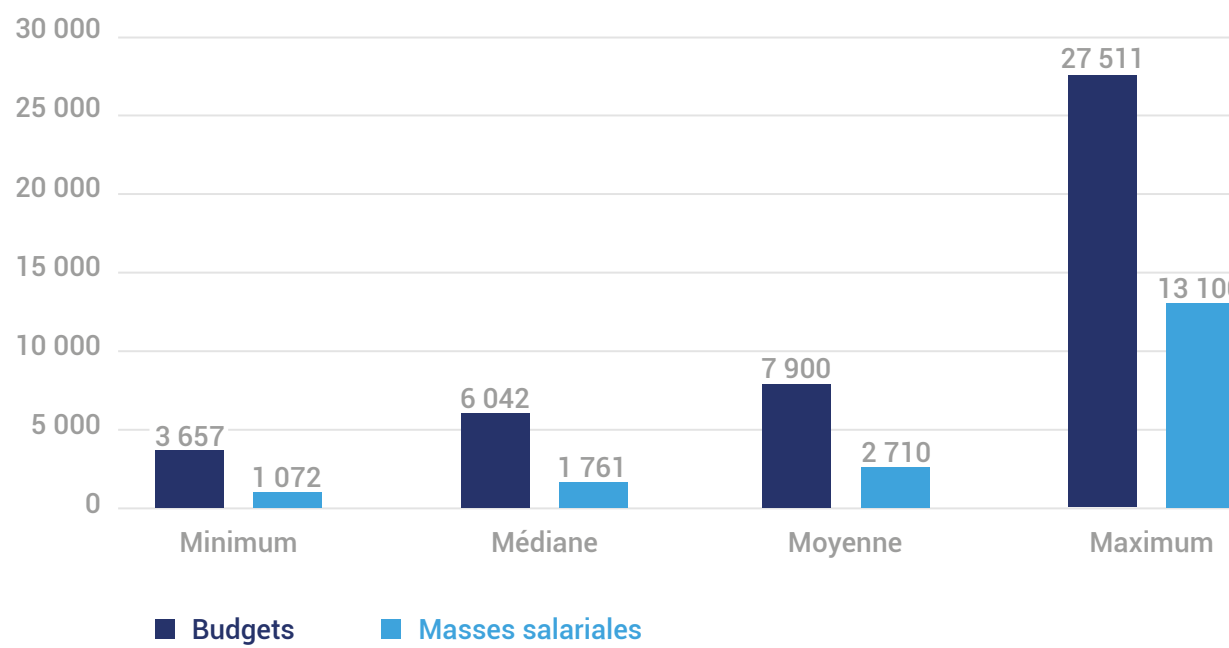
Afin de permettre une comparaison pertinente avec la saison précédente, les montants des budgets de la saison 2022-2023 sont ceux publiés à la même date. Il s'agit par conséquent de montants prévisionnels, étant entendu que ces données ont évolué en cours de saison.

Budgets et masses salariales sportives de Betclic ÉLITE pour la saison 2023-2024 (en K€)

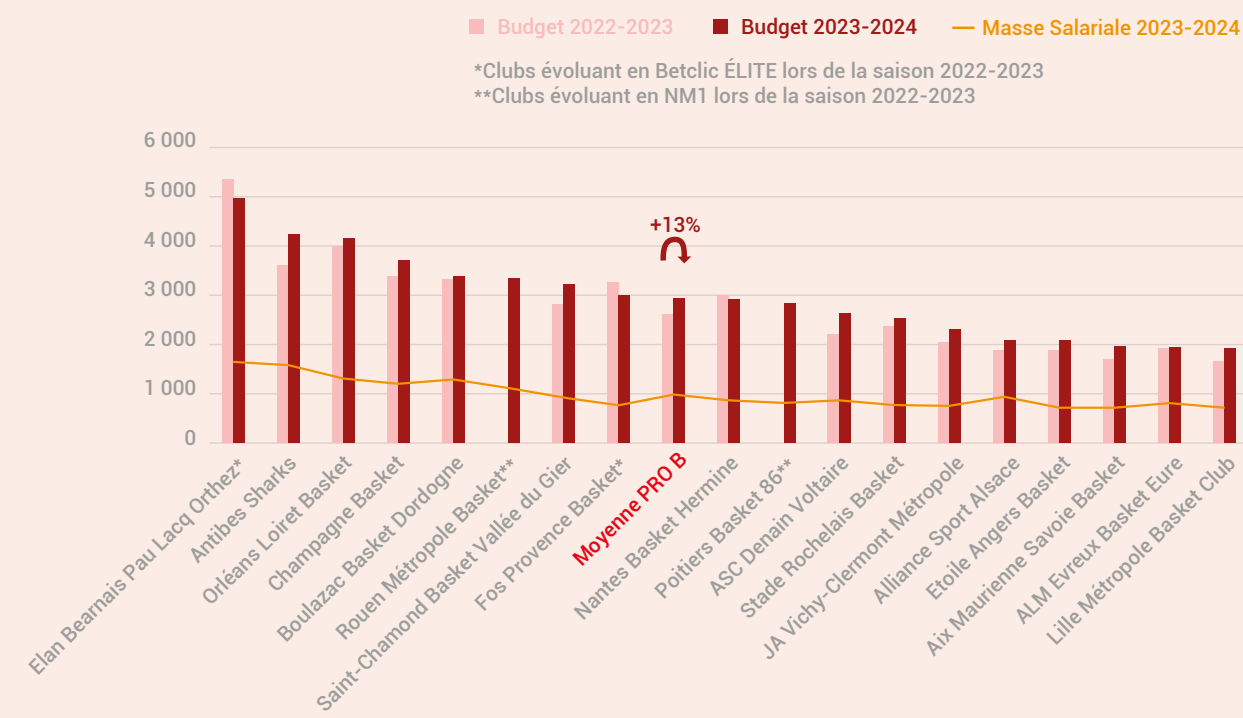


Moyenne Budget 2022-2023 = 6 818 K€	Moyenne masse salariale 2022-2023 = 2 331 K€
Moyenne Budget 2023-2024 = 7 900 K€	Moyenne masse salariale 2023-2024 = 2 710 K€

Budgets et masses salariales sportives moyens et médians de Betclic ÉLITE pour la saison 2023-2024 (en K€)

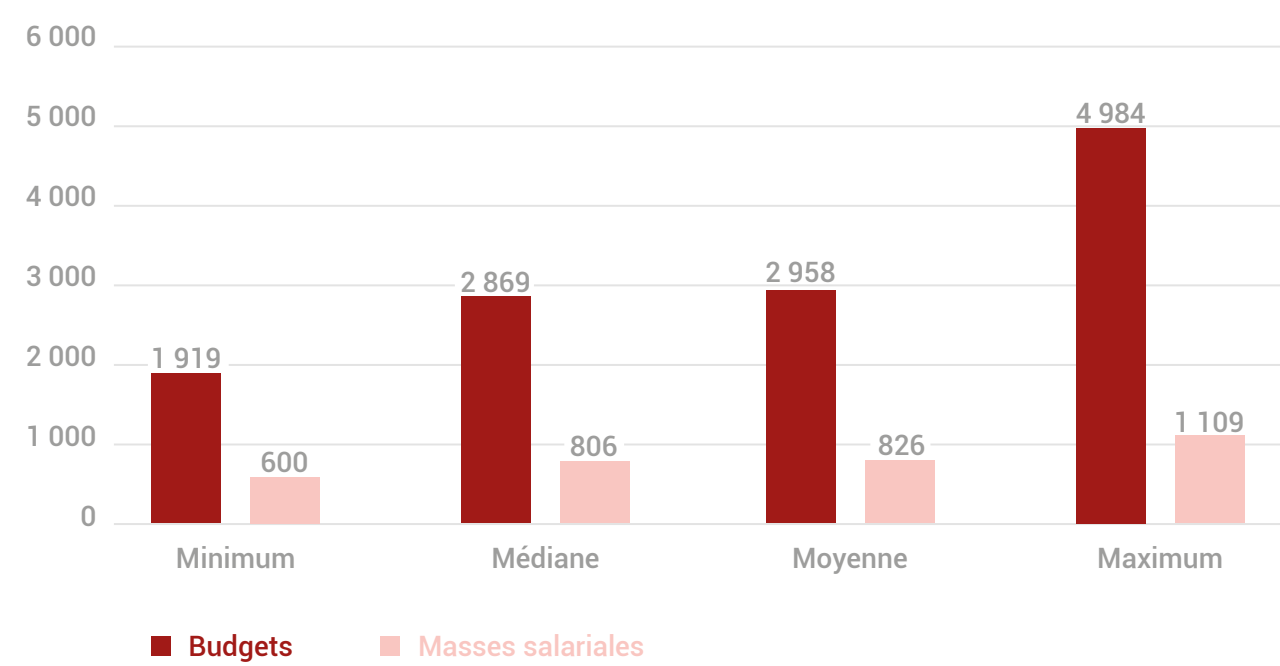


Budgets et masses salariales sportives de PRO B pour la saison 2023-2024 (en K€)



Moyenne Budget 2022-2023 = 2 612 K€	Moyenne masse salariale 2022-2023 = 813 K€
Moyenne Budget 2023-2024 = 2 958 K€	Moyenne masse salariale 2023-2024 = 826 K€

Budgets et masses salariales sportives moyens et médians de PRO B pour la saison 2023-2024 (en K€)



À propos de la Ligue Nationale de Basket

Créée en 1987, la LNB organise et gère les Championnats Professionnels masculins par délégation de la Fédération Française de Basketball.

Deux Championnats :

- **La Betclic ÉLITE** : 18 clubs se disputent le titre de Champion de France au cours d'une saison articulée en une phase régulière de 34 journées et des playoffs se terminant par des demi-finales et les Finales LNB en 5 manches ;
- **La PRO B** : 18 clubs se disputent le titre de Champion de France au cours d'une saison articulée en une phase régulière de 34 journées et des playoffs d'accession se terminant par une finale en 3 manches.

Des événements :

- Le All Star Game, rencontre de prestige entre une sélection des meilleurs joueurs étrangers et une sélection des meilleurs français évoluant dans les Championnats LNB ;
- La Leaders Cup LNB, tournoi à élimination directe où s'affrontent les huit premiers du classement à l'issue de la phase aller de la saison régulière ;
- Afin de rythmer la saison et augmenter la visibilité de ses championnats, la LNB organise également tout au long de la saison des journées événementielles telles que les Journées de Noël en soutien à l'opération des Pères Noël verts du Secours populaire français, ou encore les Journées de l'Avenir en soutien à la Fondation de l'Avenir.

La formation :

- La LNB a également une mission de formation professionnelle et organise le Championnat Espoirs, où s'affrontent les meilleurs joueurs de 16 à 21 ans. Un tournoi final regroupant les meilleures équipes Espoirs, « le Trophée du Futur », est disputé en fin de saison.



LIGUE NATIONALE de BASKET

Contact LNB / DNCCGCP :

Paul Lafont : 01 84 79 67 68

Réalisé par La Ligue Nationale de Basket en décembre 2023

Réalisation Graphique : patricklehr.fr

Photographies : Ligue Nationale de Basket

Ce document est conçu et édité dans le respect des principes de l'éco-conception. Imprimé avec des encres végétales sur un papier 60 % recyclé et labellisée Imprim'Vert qui garantit la gestion des déchets dangereux dans des filières agréées.

BOUGER, TRAVAILLER, VIVRE

LIIGSD

BOUGER
À